

JANVIER 2017 / N° 3





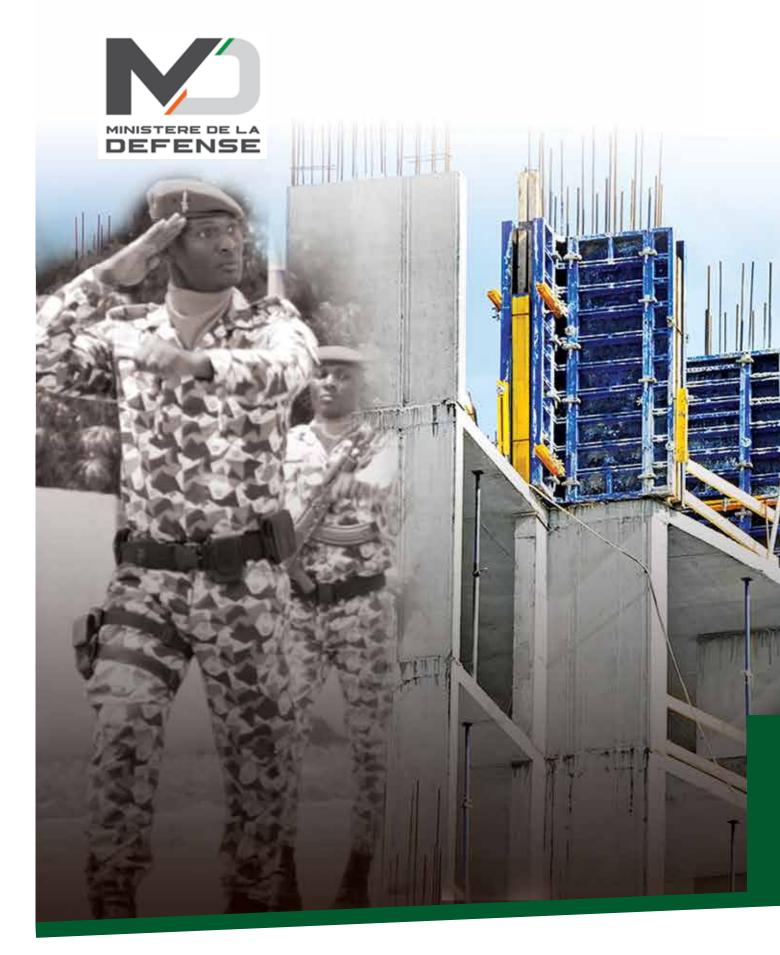
Actualites

Les violences sexuelles basées sur le genre en baisse Evènement

4ème Edition du Salon ShieldAfrica Vie du ministère

Vœux de nouvel an du Ministre

www.defense.gouv.ci



Dépôt des candidatures Standard DRH : (+225) 20 25 71 00

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



Grâce à mon expérience de l'armée, je suis l'un des meilleurs agents sur notre chantier de construction

Pour une reconversion garantie!





OSER, CE N'EST PAS DÉFIER LES INTERDITS. C'EST ALLER AU BOUT DE SOI-MÊME.



SOMMAIRE

LA VISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

10

DÉFENSE NATIONALE

14-21

Déclaration du SEM Alassane OUATTARA à l'ONU Economie bleue, un défi pour l'Afrique

AUDIENCES

EDITO

22-27

ACTUALITÉS

28-38

IESD: Session Internationale de Réflexion Stratégique 2016 Lutte contre le terrorisme : renforcement opérationnel des forces armées

Conférence sur les violences basées sur le genre : un guide élaboré

Adoption du projet de loi portant code de la fonction militaire

40-68

Evolution du genre

La féminisation des armées en marche

LE GENRE DANS LES FORCES ARMÉES

Portrait du Général de brigade Akissi Kouamé

Témoignages

France : une femme, porte-parole de la Défense

Sénégal: Un exemple de réussite de l'intégration du genre dans l'armée

Avis des populations

Chiffres clés Les FACI au feminin : entre détermination et résistance au

changement

Perspectives genre

80-81 STRATÉGIE MILITAIRE AFRICAINE

Stratégie pour une meilleure gouvernance de la défense

ÉVÈNEMENT

Participation du Ministère de la Défense au salon ShieldAfrica

Un stand pour montrer la montée en puissance de l'armée ivoirienne

Interview du Directeur du salon Shield Africa

LES BRÈVES

VIE DU MINISTÈRE

90-95

96-103

Fête de Noël : Le Ministre de la Défense communie avec les tout-petits

Lutte anti teroriste : La légion d'honneur à nos Soldats ! Les vœux du Ministre de la Défense

A L'INTERNATIONAL

104-109

Salon Euronaval 2016 Salon HLS&Cyber de l'armement en Israël Gestion des espaces maritimes











Directeur de publication : Alain-Richard DONWAHI Directeur de la rédaction : Anoma Kanié Leandre

Rédactrice en chef : Dorcas KADJA

Comité de rédaction: Mariétou Djibo, Youssouf Traoré, Jean-François Curtis, Bene-Hoane Ester, Baptist Heinz, Nogues Kouadio Collaboration: Colonel ABINAN KOFFI J-C (Service Communication des Armées, SCA), LT Colonel ABODOU Francis (Bureau d'Information et de Publication des Armées, BIPA), Lt ZANA (Service Communication de la Gendarmerie,

SECOM)

Crédit photos: BIPA, Gérard Niamien

Contacts: Boulevard Nangui Abrogoua - BP.V. 11 Abidjan / Standard: (+225) 20 25 71 00

Site internet : www.defense.gouv.ci / Facebook : Ministère de la Défense-RCI

Dépôt légal N° 13214 du 20 septembre 2016



S.E.M Alassane OUATTARA,
Président de la République de Côte d'Ivoire, Chef Suprême des Armées

La féminisation de l'armée est envisagée à un taux de 20 % à l'horizon 2020

Depuis 2012, la Côte d'Ivoire a engagé la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) en vue de donner un nouveau visage à notre appareil de défense et de sécurité. Ainsi, le Gouvernement a œuvré au renforcement du cadre juridique et institutionnel des organismes de Défense et de Sécurité, à travers la Loi de Programmation Militaire et la loi de Programmation des forces de sécurité intérieure sur la période 2016-2020. Il a également procédé au renforcement de la capacité opérationnelle des différentes forces par la dotation en équipements et la réhabilitation des casernes.

Ainsi, pour la première fois, les Forces de Sécurité et de Défense seront dotées d'un cadre juridique d'investissement, soutenu et cohérent, en phase avec la Réforme du Secteur de la Sécurité et le Programme National de Développement 2016-2020.

Au-delà de ces aspects, l'un des enjeux majeurs de la Réforme du Secteur de la Sécurité reste la prise en compte du genre au sein de nos Forces.

En effet, la composition des Forces Armées de Côte d'Ivoire fait ressortir une large proportion d'hommes face à une faible coloration féminine. S'il ne s'agit pas de faire de la féminisation de l'Armée un combat, il s'agit à tout le moins d'assurer une plus grande représentativité de la gente féminine au sein des Forces Armées.

La féminisation de l'armée est envisagée à un taux de 20 % à l'horizon 2020 dans la loi de Programmation militaire.

Les femmes ont de tout temps démontré leur capacité à relever les plus grands défis, tout comme leurs pairs de sexe masculin.

Les dispositions sont donc prises pour garantir aux femmes qui le désirent, d'embrasser le métier des armes, au même titre que les hommes, pour servir en toute synergie la mère Patrie.

Garantir aux femmes qui le désirent, d'embrasser le métier des armes, au même titre que les hommes, pour servir en toute synergie la mère Patrie.

C'est pourquoi, le gouvernement a initié l'entrée des jeunes filles à l'Ecole Militaire Préparatoire et Technique de Bingerville. D'ailleurs, la première promotion de ces jeunes filles en est un exemple édifiant étant donné qu'elles occupent des rangs honorables dans leurs classes respectives. Et cet état de fait ne peut que constituer une fierté pour le pays.

La Côte d'Ivoire doit continuer sa marche vers le développement en s'inscrivant dans une modernité respectueuse des droits de l'homme en général et de la femme en particulier, dans tous les compartiments de la vie socio-économique.

L'Armée qui était naguère l'un des derniers bastions à être fermé aux femmes doit obstinément faire sa mue pour leur offrir les opportunités de participer à la défense nationale.

C'est à juste titre que la Gendarmerie nationale, cette force d'élite qui était jusqu'ici réservée quant à l'intégration de la gente féminine en son sein, a reçu sa première promotion de femmes en 2014

La nomination des femmes aux hauts postes de commandement notamment, Générale dans l'Armée et Commissaire Divisionnaire, Directrice Générale Adjointe à la Police Nationale, constituent des avancées à saluer pour notre pays.

C'est au prix de cette promotion du genre dans tous les domaines que nous réussirons la réforme de notre système de défense et de sécurité. Nos filles sont autant valeureuses que nos garçons et ils partagent tous le même rêve de protéger leur pays et leurs concitoyens.

A tous donc la même chance pour une Côte d'Ivoire émergente!





M. Alain-Richard DONWAHI

Défense nationale : les femmes sont là!

ans l'Armée, la Gendarmerie Nationale et à l'Ecole Militaire Préparatoire Technique (EMPT), les femmes sont présentes. Si leur présence au sein des forces terrestres et de l'administration militaire n'est pas nouvelle, leur intégration à la Gendarmerie Nationale et à l'EMPT est un fait majeur qui mérite d'être souligné de même que leur entrée dans les Forces spéciales.

Cette situation n'est pas une fin en soi. Il ne s'agit pas de féminiser ces corps sous la férule d'un mouvement féministe, mais il s'agit de donner aux femmes leur chance de participer à la Défense nationale comme tous les citoyens de sexe masculin qui en avaient le monopole. Et les femmes n'ont pas attendu longtemps pour démontrer tout le bien que l'on pensait d'elles, à savoir qu'elles feraient preuve d'un engagement à la hauteur de leurs capacités et de leur dynamisme.

Il ne fait plus de doute aujourd'hui que l'entrée des femmes dans les grands corps de la Défense participe d'une nouvelle orientation de la politique de défense nationale qui mise plutôt sur la compétence. Ceci pour épouser l'air du temps qui laisse une place de choix à la professionnalisation des personnels face à l'émergence de nouvelles menaces et à la transformation du champ de la Défense non plus seulement axé sur le terrain exclusivement militaire, mais en forte corrélation avec tous les autres domaines de la vie socio-économique de la Nation.

Il faudra donc habituer nos compatriotes à voir les femmes à des responsabilités élevés au sein de l'appareil de Défense car elles sont autant outillées que leurs camarades hommes dans l'exercice du commandement. Elles ne servent plus seulement de secrétaires ou à de postes subalternes, mais elles sont également dans des unités de combat pour offrir à la Patrie ce qu'elles ont de plus cher jusqu'au sacrifice suprême.

Les femmes sont là, et il va falloir compter avec elles pour la grandeur de nos Armées. Pour la grandeur de notre pays.



Union - Discipline - Travail



La sécurité se normalise

Le mois de décembre 2016 a été marqué par la succession des deux fêtes religieuses, à savoir le Maouloud et la fête de Noël. Cette situation a favorisé un déplacement massif des populations, occasionnant ainsi de nombreux accidents de la circulation et plusieurs attaques à main armée.

Dans le cadre de la sécurisation des fêtes de fin d'année 2016, le Conseil National de Sécurité a approuvé l'opération « Mirador 2016 » qui a mobilisé plus de 16 000 hommes (Armées, Gendarmerie Nationale et Police Nationale). Pour galvaniser et encourager leurs hommes, le Chef d'Etat-Major Général des Armées et le Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale ont effectué des séances de travail avec les responsables des différents postes de contrôle pour s'assurer du bon fonctionnement du dispositif mis en place pour la sécurisation des fêtes de fin d'année 2016. Ils ont exhorté à cet effet les hommes à rester vigilants afin de garantir aux populations des fêtes paisibles et sécurisées.

L'analyse des données relatives à la situation sécuritaire du mois de décembre 2016 a permis de dégager les grandes tendances suivantes :

• Le nombre d'assassinats ou de meurtres est passé de 26 en novembre 2016 à 31 en décembre 2016. Les assassinats ou meurtres enregistrent ainsi une hausse de 19% par rapport au mois de novembre 2016 :

- Le nombre d'accidents de la circulation est passé de 311 en novembre 2016 à 329 en décembre 2016, soit une hausse d'environ 06%. La moyenne journalière qui était de 10,4 en novembre 2016 est passée à 10,6 en décembre 2016;
- Le nombre d'attaques de commerces est passé de 26 en novembre 2016 à 16 en décembre 2016, soit une baisse d'environ 38%. La moyenne hebdomadaire est de 4 attaques en décembre 2016, contre 6,5 en novembre 2016;
- Le nombre d'attaques de domiciles est passé de 28 en novembre 2016 à 19 en décembre 2016, soit une moyenne hebdomadaire de 4,75 attaques. Le nombre d'attaques de domiciles enregistre une baisse d'environ 32% par rapport au mois de novembre 2016 :
- Le nombre de véhicules volés est passé de 21 en novembre 2016 à 14 en décembre 2016, soit une baisse d'environ 33%;
- Le nombre d'attaques de coupeurs de routes est passé de 02 en novembre 2016 à 03 en décembre 2016, soit une moyenne de 1,5 attaque toutes les deux semaines.

Le graphique suivant présente la courbe d'évolution de l'Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS).

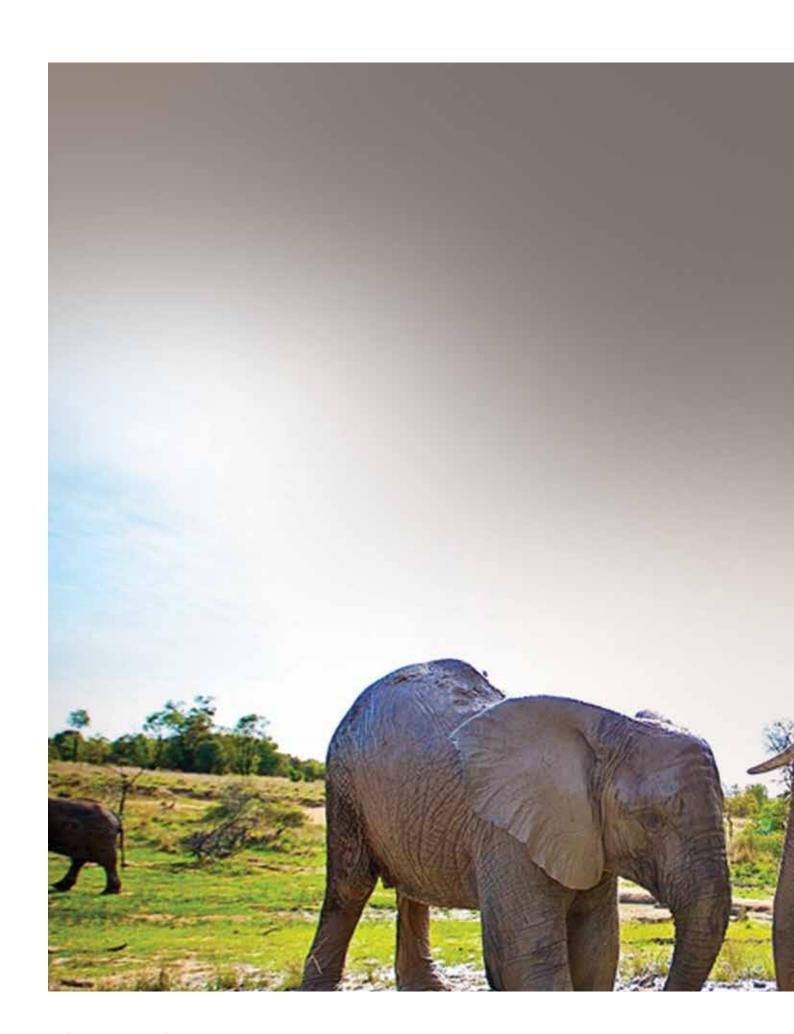
3 2.6 2,5 1,6 1,6 1,7 1,6 1,5 1 1.2 1.131,2 0.5 0 déc jan juin juil août sept oct nov

Graphique : Evolution de l'IGIS

Source : Données consolidées Police et Gendarmerie, décembre 2016

L'indice du mois de décembre 2016 est de 1,2, correspondant à une baisse de 25% par rapport au mois de novembre 2016 où l'indice enregistré était de 1,6. Comparé à son niveau de décembre 2015, cela correspond à une quasi-stabilité car l'indice du mois de décembre 2015 est de 1,11.

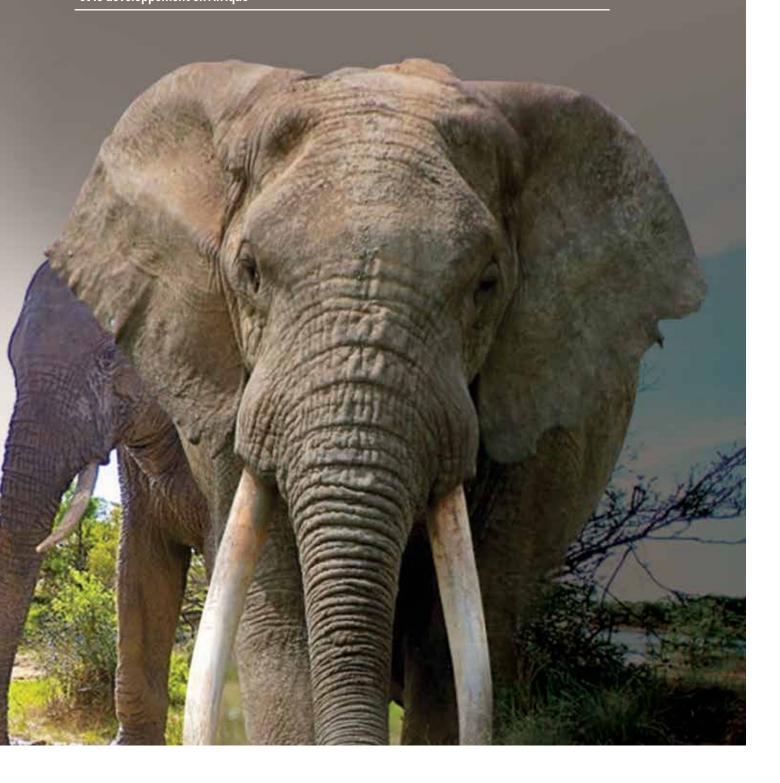
La situation sécuritaire de l'année 2016 requiert des dispositions à mettre en œuvre pour une Côte d'Ivoire plus en sécurité en 2017. Ainsi la Mise en œuvre de la Réforme du Secteur de la Sécurité doit poursuivre son cours. La loi de programmation entamée et Loi de Programmation Sécuritaire doivent être mise en application de manière effective.

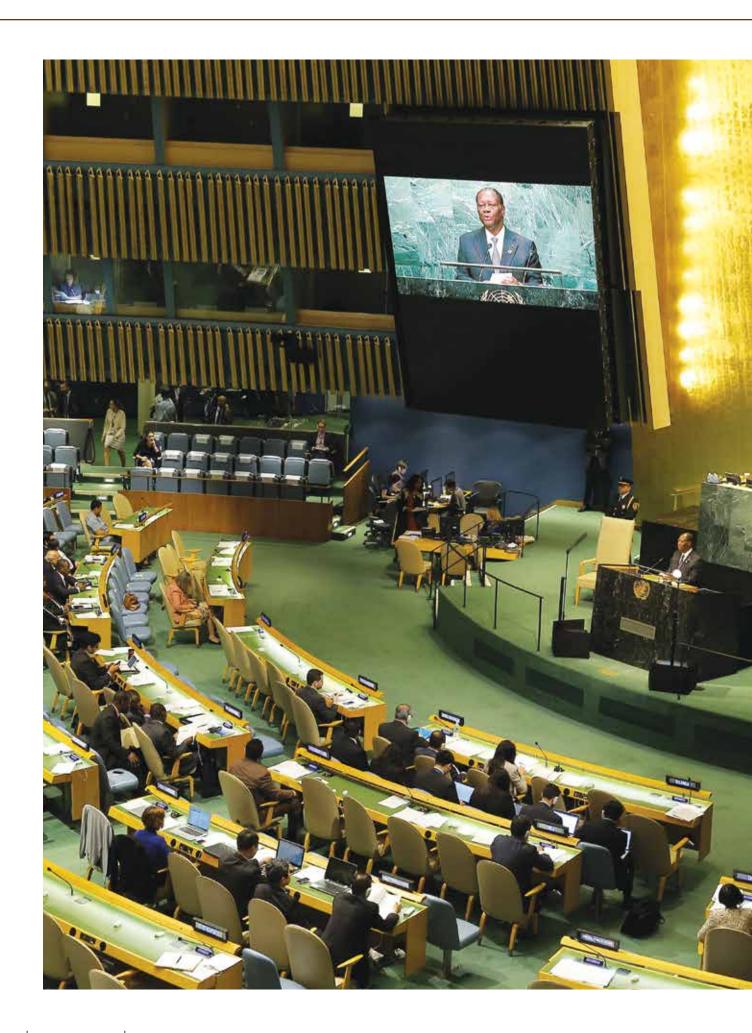


Défense nationale

Annonce de la candidature de la Côte d'Ivoire au poste de membre non-permanent de l'ONU

Sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique







Conseil de Sécurité de l'ONU

La Côte d'Ivoire veut partager son expérience réussie du maintien de la paix au sein des Nations Unies

Déclaration de S.E.M. Alassane OUATTARA, à la Tribune des Nations Unies lors du débat général de la 71 ème Session de l'Assemblée Générale de l'ONU

xcellence Monsieur Peter THOMSON, Président de la 71^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Excellence Monsieur BAN Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Honorables Délégués,

Monsieur le Président,

Notre session s'ouvre dans un contexte économique et social morose, qui pourrait ralentir les progrès que nous avons réalisés, ensemble, dans la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités, ainsi que dans la mise en oeuvre des programmes de développement.

En dépit de ce contexte particulier, nous devons poursuivre sans relâche, la mise en oeuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda de Développement pour les 15 prochaines années.

Il nous faut gagner le combat contre la misère et la pauvreté pour éviter à l'humanité, les conséquences dramatiques que pourraient révéler l'échec du développement.

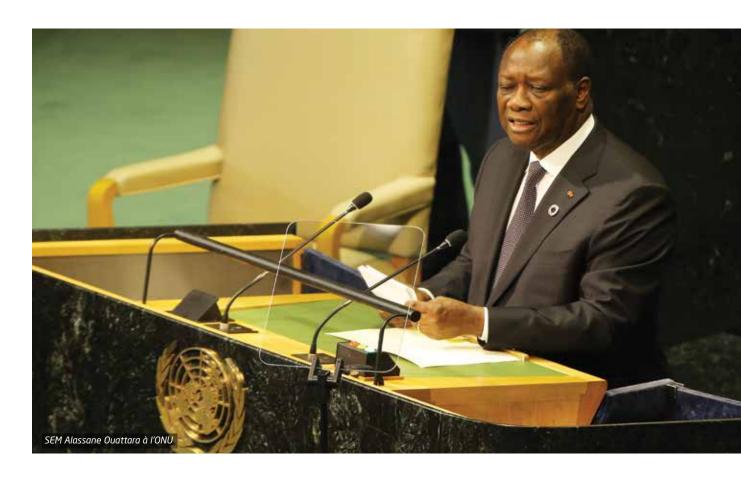
C'est pourquoi, j'invite les pays développés à respecter tous leurs engagements visà-vis des pays en développement, dans le cadre de la mise en oeuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) et du financement du développement.

C'est ici le lieu de rappeler les engagements pris à Addis-Abeba, en juillet 2015, lors de la 3^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement, mais également ceux décidés à travers l'objectif 17 des ODD et d'autres instruments spécifiques additionnels comme le Fonds Vert pour le Climat.

Je me félicite du choix du thème de cette session, qui nous interpelle sur la nécessité d'accélérer le rythme de transformation de nos sociétés et d'offrir davantage d'opportunités et de facilités aux populations les plus vulnérables. Nous devons donc construire des économies performantes si nous voulons réaliser la feuille de route des ODD.

Notre ambition légitime de développement durable doit toutefois être soucieuse de l'environnement et de notre détermination à lutter contre le réchauffement climatique. La voie a été tracée à Paris ; nous devons tous mettre en oeuvre l'Accord de Paris sur le climat et tenir nos engagements. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, la mise en oeuvre de l'Accord de Paris est en marche. L'Accord a été jugé conforme à notre Constitution et mon Gouvernement déposera les instruments de sa ratification avant la fin de l'année.

La Côte d'Ivoire, à travers le Programme National de Développement (PND) 2016-2020, et Côte d'Ivoire Perspectives (2040), entend mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation des ODD. La bonne situation économique de notre pays a d'ores et déjà permis d'améliorer tous les indicateurs sociaux et d'amorcer, en profondeur, le processus de réduction de la pauvreté et de redistribution des dividendes de la croissance économique. Toutes ces avancées seront pleinement ressenties par nos populations dans la durée.



Monsieur le Président, Honorables Délégués, Mesdames et Messieurs,

La persistance de nombreux conflits continue d'être une réelle source de préoccupation pour mon pays. Notre Organisation commune, notamment le Conseil de sécurité et les principaux acteurs concernés doivent se surpasser, afin de faire cesser, par tous les moyens, les souffrances que subissent les peuples en Syrie, au Moyen-Orient, au Soudan du Sud et au Mali, pour ne citer que ces conflits.

🚹 La persistance de nombreux conflits continue d'être une réelle source de préoccupation pour mon pays.

Même s'il continue de porter nos aspirations, le Conseil de sécurité des Nations Unies, dans sa configuration et son fonctionnement actuels, ne pourra pas résoudre efficacement les conflits de notre siècle. Mon pays invite tous les Etats membres au sursaut, afin de parvenir à une réforme globale et juste du Conseil de sécurité qui renforcerait sa légitimité aux yeux du monde entier, et plus particulièrement pour les jeunes générations.

Le monde doit se mobiliser contre le terrorisme et le combattre avec la plus grande fermeté et la plus grande détermination, avant qu'il n'inflige à nos pays et à nos sociétés des dégâts et des traumatismes irréparables.

le voudrais ici avoir une pensée pour toutes les victimes du terrorisme et exprimer ma compassion à toutes les familles qui ont été endeuillées à travers le monde par ces actes barbares.

Mon pays a connu, après de nombreux autres avant lui, les mêmes scènes insoutenables après le lâche attentat de Grand-Bassam qui vient nous rappeler, une nouvelle fois encore, qu'aucun pays n'est aujourd'hui à l'abri d'une attaque terroriste ; qu'aucun pays ne peut seul venir à bout de ce fléau. Les Nations Unies doivent, plus que par le passé coordonner l'engagement international.

Si rien n'est fait collectivement pour supporter le coût de la sécurité de tous, nos pays en développement investiront dans leur sécurité nationale, les ressources qui manqueront demain aux investissements sociaux prioritaires; avec les graves conséquences que l'on sait compte tenu de la jeunesse de nos populations.

La dégradation de l'environnement sécuritaire dans de nombreux pays, n'est pas étrangère à l'ampleur soudaine des flux de migrants qui bravent tous les dangers en Méditerranée et dans les Balkans pour rejoindre l'Europe principalement. La peur et l'isolement ne sauraient constituer la réponse



_ Si rien n'est fait collectivement pour supporter le coût de la sécurité de tous, nos pays en développement investiront dans leur sécurité nationale, les ressources qui mangueront demain aux investissements sociaux prioritaires; avec les graves conséquences que l'on sait compte tenu de la jeunesse de nos populations.

appropriée à l'arrivée des migrants. Les pays d'accueil et la communauté internationale, dans son ensemble, doivent faire preuve de solidarité et d'initiatives afin d'agir sur les causes profondes de ce phénomène. Les pays d'origines doivent faire davantage pour améliorer les conditions de vie et créer un climat de paix et de sécurité pour leurs citoyens.

D'ores et déjà, mon Gouvernement voudrait se réjouir des avancées enregistrées, au cours de la Réunion de haut niveau sur les déplacements massifs de population qui s'est tenue, ici, au siège des Nations Unies. Il nous faut cependant faire plus et mieux.

Monsieur le Président, Honorables Délégués, Mesdames et Messieurs,

Nation ivoirienne poursuit son développement et la modernisation de ses institutions.

L'économie de la Côte d'Ivoire continue de croître avec un taux annuel moven d'environ 9%, ce qui nous permet de poursuivre nos efforts visant à nous doter d'infrastructures économiques et sociales indispensables pour l'amélioration du bien-être de nos populations.

La Côte d'Ivoire est en paix et nous avons organisé, avec succès, l'élection présidentielle d'octobre 2015 qui a scellé le retour à la normalité et à la stabilité.

Dans les prochains mois, le peuple ivoirien sera appelé à renouveler le mandat des parlementaires et à se prononcer sur le projet d'une nouvelle constitution, dans le droit fil de notre ambition de construire un Etat moderne.

Au regard des progrès satisfaisants réalisés ces dernières années, le Conseil de Sécurité a levé, en avril 2016, le régime des sanctions qui pesaient sur la Côte d'Ivoire depuis 2004. En juin 2017, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, ONUCI, achèvera son mandat et quittera définitivement la Côte d'Ivoire, après 12 années de présence continue. Le Gouvernement ivoirien est particulièrement fier de cette évolution, qui apparait désormais dans l'histoire des opérations de maintien de la paix comme une véritable « success story ».

le voudrais profiter de cette tribune pour renouveler nos remerciements aux Nations Unies ainsi qu'à tous les pays qui ont pourvu des troupes à l'ONUCI.

C'est fort de cette remarquable évolution que mon pays a décidé de se porter candidat à un Siège de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2018-2019. La CEDEAO,

puis l'Union Africaine, ont endossé notre candidature.

le voudrais à cet égard, appeler l'ensemble des Etats membres de notre Organisation, à soutenir la candidature de la Côte d'Ivoire lors des élections prévues en juin 2017.

La Côte d'Ivoire, à travers cette candidature, entend partager avec les autres pays expérience membres, son réussie du maintien de la paix et de la collaboration au sein des Nations Unies.

Je voudrais rappeler que la Côte d'Ivoire a contribué par le passé à l'effort de stabilisation au Congo, en Haïti et en Centrafrique, à travers, respectivement MONUSCO, la MINUSTAH et la MINUSCA. C'est dans cet esprit que la Côte d'Ivoire, dans le cadre de la MINUSMA, était aux côtés du peuple frère du Mali à travers une Compagnie de transport entre 2013 et 2015 et s'apprête à y déployer, d'ici la fin de l'année courante, une Compagnie de protection d'environ 150 éléments.

Monsieur le Président. Honorables Délégués, Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans rendre un hommage appuyé et exprimer, au nom du peuple Ivoirien, notre profonde gratitude au Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-moon, pour sa contribution exceptionnelle en faveur de la paix dans notre pays.

Je voudrais aussi le saluer, pour son leadership dans la bonne conduite de notre Organisation et son engagement constant en faveur de la paix, la sécurité et le développement dans le monde.

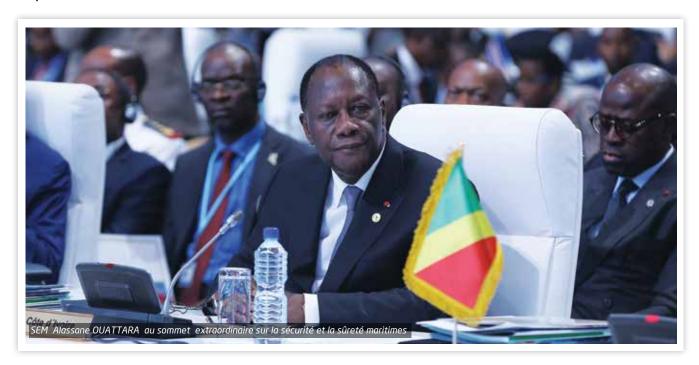
Au moment où il termine sa mission au service de notre organisation, nous lui souhaitons bonne chance dans ses activités futures.

le vous remercie.

Sécurité maritime au Togo

Economie bleue, un défi pour l'Afrique

Le Chef de l'Etat a pris part au sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, à Lomé.



e Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA a pris part, à Lomé (Togo), le samedi 15 octobre 2016, en compagnie de plusieurs de ses Pairs, à la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine consacrée à la sécurité et la sûreté maritimes et au développement de l'Afrique.

Intervenant à l'occasion de la cérémonie d'ouverture, le Président de la République togolaise, S.E.M. Faure Gnassingbé, s'est réjouit de la tenue de cette réunion à Lomé, avant de faire un bref historique de la création de cette organisation.

Il a ensuite indiqué que ce sommet permettra à l'Afrique de faire face à un défi contemporain majeur, celui de la protection des mers et des océans ainsi que la préservation et l'exploitation judicieuse des potentialités et des ressources dont elle regorge. En effet, a-t-il poursuivi, cette rencontre sera le prolongement de la quête visant à offrir au continent africain un cadre de vie épanoui, sécurisé et prospère.

La Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Dr Nkosazana Dlamini Zuma, a, quant à elle, souligné que l'Afrique devra faire face à plusieurs défis majeurs dont celui de la pollution de nos océans par les sachets plastiques. A cet égard, elle a préconisé l'adoption d'une dimension sécuritaire de la charte qui visera à sauvegarder l'océan et

l'espace maritime sinon, a-t-elle insisté, « d'ici 2050, il n'y

aura plus de poissons dans nos eaux ».

Elle a, par ailleurs émis le voeu de voir le continent africain se doter de ses propres moyens de transport des produits et de créer une banque maritime pour les personnes occupant l'espace.

Elle a, en outre, souhaité la mise en place d'une unité d'analyses de données et d'assistance afin de créer des opportunités d'emplois pour les jeunes dans l'espace économique bleu.

Intervenant à son tour, S.E.M. Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad et Président en exercice de l'Union Africaine, a, pour sa part, salué la mobilisation du continent africain autour de l'adoption d'une charte qui est un instrument juridique favorisant la paix, la sécurité, la stabilité, le commerce et la création d'emplois.

Au terme de la cérémonie d'ouverture, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont retrouvés pour une session à huis-clos à l'issue de laquelle la Charte de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes a été adoptée.

Cette charte vise à garantir la sécurité et la sûreté des océans et à permettre une mutualisation des efforts pour lutter contre la piraterie maritime afin de faire de l'espace maritime africain, l'un des leviers principaux du développement économique et social de l'Afrique.

Notons qu'en marge des travaux, le Président Alassane OUATTARA s'est entretenu avec plusieurs de ses Pairs ainsi qu'avec le Ministre français de la Défense, M. Jean-Yves Le Drian.













Audiences



INDE

Un accord pour le financement de 3 hôpitaux militaires

Le Ministre Alain-Richard DONWAHI a recu en audience son Excellence R.RAVINDRA, Ambassadeur d'Inde en Côte d'Ivoire, le mercredi 14 Septembre 2016. Ils ont évoqué les accords de coopération entre leurs deux pays en prélude de la Commission Mixte qui se tiendra du 20 au 24 Octobre 2016 à New Delhi.

Cette commission mixte a jeté les bases d'une coopération dans plusieurs secteurs entre l'Inde et la Côte d'ivoire à travers la signature d'un procès-verbal. Ainsi, un accord a été obtenu pour le financement de la construction des 3 hôpitaux militaires au cours d'une réunion avec le PDG de la EXIM Bank India, le directeur groupe des lignes de crédit et les autorités indiennes en charge des projets en Afrique.



ONU

Violences basées sur le genre dans l'armée : l'armée ivoirienne en progrès



Le Mercredi 21 Septembre 2016, Madame Nadine PUECHGUIRBAL, Coordonnatrice de l'Initiative des Nations-Unies contre les violences sexuelles en temps de conflits « UNACTION » a visité l'Etat-Major Général des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire où elle s'est entretenue avec le Général de corps d'armée Soumaïla BAKAYOKO sur

les avancées de l'Armée Ivoirienne dans la lutte contre les violences sexuelles sur le genre.

Suite à cette entrevue, Madame Nadine PUECHGUIRBAL a été reçue en audience par le Ministre Alain-Richard DONWAHI, le jeudi 22 Septembre. Ils ont également échangé sur les progrès faits par notre Armée pour le Respect des Droits de l'Homme. L'essentiel à retenir de ces différents entretiens c'est que selon la Coordinatrice de « UNACTION » : « La Côte d'Ivoire est sur la bonne voie pour sortir de la liste noire » des Nations-Unies concernant les violations des Droits de l'Homme. Il est important de rappeler que notre pays y figure depuis Mars 2012. Et ce en raison des avancées enregistrées. Notamment :

- La mise en place du comité National relatif aux violences faites aux femmes dans les conflits armés dont la 1ère réunion se tiendra sous peu
- La tenue de la 1ère réunion des experts sur la prévention, la sanction et le suivi, Le plan d'action est en cours d'élaboration



GRANDE BRETAGNE

La Surêté Maritime : une priorité

Le Nouvel Ambassadeur de Grande-Bretagne en Côte d'Ivoire, Son Excellence Madame Joséphine GOAULD et l'Attaché de Défense accrédité ont rendu visite au Ministre Alain-Richard DONWAHI, le mercredi 5 octobre 2016. Leur échange a essentiellement porté sur la sûreté et la sécurité maritime que notre pays regagne peu à peu. L'arrivée du navire britannique « RPA Gold River » dans les eaux ivoiriennes témoigne de l'intérêt de la Grande Bretagne pour la sécurisation du Golfe de Guinée. A cet effet, il a été évoqué le besoin de renforcer la législation sur les effractions en mer et accroître les capacités de dissuasion.

CANADA

Pour un renforcement de la formation militaire

Le 29 octobre 2016, le MINDEF a accordé une audience à SEM Patricia MC CULLAGH, Ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire. Il a été question de la coopération entre les deux pays, notamment dans le cadre des missions de maintien de la paix en Afrique de l'Ouest où l'accent a été mis sur la projection de nos forces ivoiriennes au sein de ces opérations conformément à la stratégie de sécurité nationale Ce fut l'occasion de présenter le nouvel Attaché de défense du Canada. Les deux délégations se sont penchées sur le programme d'instruction et de coopération militaire entre les deux pays. Au terme des échanges, la possibilité de renforcer la coopération militaire avec le Canada a été retenue, notamment au niveau de la formation dans l'espace francophone.



UNION EUROPEENNE

Un système d'information policière mis en place



Ministre Alain-Richard DONWAHI a reçu la visite d'une délégation de l'Union Européenne conduite par Monsieur Pierre Reuland, Représentant spécial d'Interpol auprès de l'Union Européenne et composée de SEM Jean-François Valette, Ambassadeur et Chef de la délégation de l'UE, Monsieur Dominique Dupont, Coordonnateur régional des Opérations WAPIS/SIPAO. Cette mission de l'UE avait pour objectif de présenter son projet WAPIS/SIPAO (Système d'Information policière pour l'Afrique de l'Ouest) aux autorités ivoiriennes.

Ce programme SIPAO financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par INTERPOL en coopération avec la CEDEAO est plus qu'une base de données électronique.

En effet, il englobe les procédures par lesquels les données de police sont recueillies, gérées, traitées et par lesquels il est possible d'y accéder. Il faut noter que l'idée de mettre en place ce système d'information policière émane véritablement des Etats membres de la CEDEAO qui ont exprimé leur préoccupation face à la flambée de la criminalité organisée transnationale et du terrorisme de la région : « Du fait des lacunes en matière de sécurité aux niveaux national, régional et international, l'Afrique de l'Ouest est en effet devenue une plaque tournante pour des formes de criminalité telles que le trafic de droques,

le trafic de migrants et le terrorisme. En l'absence d'un échange d'informations et d'une coordination efficaces entre les services chargés de l'application de la loi de la région, aucune stratégie d'action n'est en mesure de faire échec à ces menaces. »

Le projet WAPIS/SIPAO apparaît donc comme une aubaine pour améliorer la sécurité des citoyens en Afrique de l'Ouest et voire même partout dans le monde. Les projets pilotes ont été menés dans plusieurs pays de la sous-région (Bénin, Mali, Niger).

En Côte d'Ivoire, nous nous préparons à la phase de déploiement selon les étapes suivantes :

- Recenser les informations disponibles dans une base de données centralisée ;
- Mettre sur pied un système d'information instantanée (plateforme d'échange régionale);
- L'équipe de gestion de la mise en œuvre du projet sera installé au bureau international d'Interpol à Abidjan;
- Désignation de l'équipe chargé d'assurer l'interface avec les personnes opérant sur le projet ;
- Instituer les niveaux de responsabilités techniques, financiers et matériels de chaque partie (Côte d'Ivoire-Union Européenne-Interpol) de sorte à éviter les doubles emplois.

AUDIENCES EN MARGE DU 3èME FORUM DE DAKAR SUR LA PAIX

LA SOCIÉTÉ PISB

Lutte contre la pêche INN

Le Directeur des Programmes spéciaux de PISB, M. Peter Kuhn, propose de doter la Côte d'Ivoire d'un système intégré de surveillance côtière qui comprend des radars, un système d'identification des navires, de petits aéronefs, des drones et de petites embarcations rapides.

Un tel système peut venir compléter le dispositif de la Marine nationale en matière de lutte contre la pêche INN, la pollution marine et la surveillance du domaine maritime pour le préserver des trafics de toute nature dans un rayon d'action de 500 miles nautiques (zone économique exclusive).

Cette structure offre également des possibilités de production navale et pourrait collaborer avec l'ATEMAN dans ce sens.



LE VICE-PRÉSIDENT AFRIQUE DU GROUPE AIRBUS

Bientôt un projet Air Académie à Yamoussoukro

L'objet de l'entretien était d'indiquer aux autorités ivoiriennes la volonté du groupe Airbus de l'accompagner dans la mise en œuvre de la Loi de programmation militaire récemment adoptée.

Le Vice-président Afrique d'Airbus, M. Vincent Larnicol, a informé le Ministre de la Défense que son groupe a été mandaté par plusieurs partenaires à l'effet de concevoir des projets en matière de sécurité maritime et de sécurité dans la zone du Sahel. En retour le Ministre Alain- Richard a désigné un point focal ivoirien qui travaillera sur certains projets qui pourront être présentés au Sommet du G20 en juillet 2017 en Allemagne et qui pourraient, bénéficier de financements de l'Union européenne.

En outre, le groupe Airbus a évoqué le projet Air académie (formation intermédiaire aux métiers aériens en s'inspirant du modèle de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer), qui verra le jour à Yamoussoukro, avec pour vocation de rayonner sur l'Afrique de l'Ouest dans les domaines aérien civil et militaire.

Le Vice-président a quant à lui renouvelé la disponibilité à accompagner l'Etat ivoirien dans le développement des capacités satellitaires, dans la sécurisation des frontières



ainsi que la sécurisation des communications.

Le Ministre de la Défense a réaffirmé l'intérêt de la Côte d'Ivoire à collaborer avec Airbus, et a pris l'engagement de rendre compte au Premier Ministre et de recueillir ses instructions en vue de la mise en place d'un comité national interministériel sur le projet Air académie.

LA SOCIÉTÉ OCEA



Offre de navire hydrographiques et des navires de soutien

A cette rencontre, Il a été présenté au Ministre de la Défense les navires hydrographiques et des navires de soutien en mer qui pourraient s'avérer utiles dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'AEM.

Le Ministre de la Défense s'est engagé à envoyer une équipe visiter les installations d'OCEA avant la fin de l'année 2016 en vue d'une éventuelle collaboration

ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE, DU 5-6 DÉCEMBRE 2016

ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE FRANÇAIS DE LA DÉFENSE

La rénovation des Forces Armées de Côte d'Ivoire en question

L'entretien a porté sur la candidature de la Côte d'Ivoire à un poste de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2018-2019.

Le Ministre Le Drian a assuré son homologue ivoirien de l'appui de la France. Le Ministre Alain-Richard Donwahi a également fait part de la volonté de la Côte d'Ivoire d'être davantage présente dans les opérations de maintien de la paix, pour lesquelles elle ambitionne de projeter une compagnie de protection à la MINUSMA dans les prochains mois.

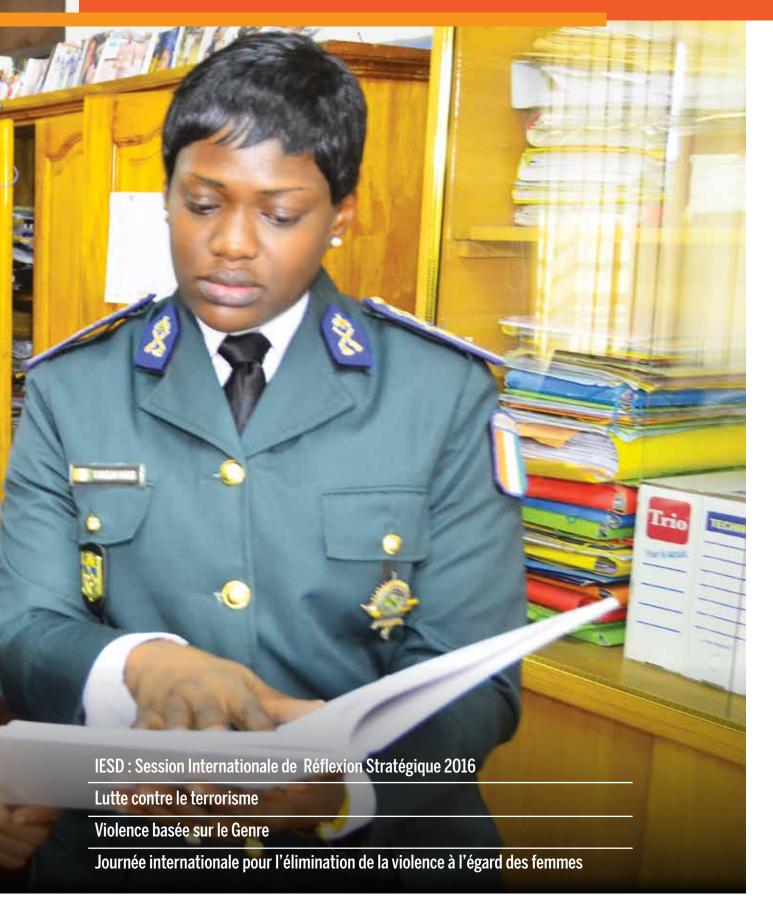
Monsieur Le Drian s'est réjoui de cet engagement qui est conforme au rôle régional que joue la Côte d'Ivoire. Il a en retour salué la détermination et l'action de rénovation des forces ivoiriennes. A ce sujet, il a émis l'idée d'avoir un centre de formation élargi pour les forces spéciales ivoiriennes.

Enfin, abordant le thème de la sécurité maritime, le Ministre Le Drian a souligné les avancées obtenues au Sommet de Lomé. Pour sa part, son homologue ivoirien a insisté sur la mise en œuvre des décisions arrêtées et a réaffirmé la volonté du gouvernement ivoirien à intensifier la sécurité maritime, avec notamment l'hébergement du CRESMAO et la création de l'Institut de Sécurité Maritime interrégional (ISMI). Il a cependant déploré les lenteurs au niveau de la Commission de la CEDEAO qui retardent la mise en fonction du CRESMAO.





Actualités



Institut d'Etudes Stratégiques et de Défense



Un institut d'excellence pour un leadership militaire sous-régional



SESSION INTERNATIONALE DE REFLEXION STRATEGIQUE (SIRS) 2016 Du 14 au 19 novembre 2016 Abidjan

IESD : Session Internationale de Réflexion Stratégique 2016



Les nouveaux défis sécuritaires commandent de se familiariser avec la Réflexion stratégique

e Ministère de la Défense a organisé du 15 au 19 novembre 2016, la deuxième Session Internationale de Réflexion Stratégique (SIRS), à Abidjan.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités de formation de son Institut d'Etudes Stratégiques et de Défense (IESD) et a pour objectif majeur de contribuer à la réflexion stratégique sur des problématiques propres au continent africain. Elle contribuera au rapprochement des élites africaines civiles et militaires, afin de faciliter leur collaboration, l'échange d'expériences, d'informations et de points de vue.

La session internationale qui s'est tenue sur cinq jours a rassemblé des Officiers supérieurs, représentants de gouvernements, universitaires et experts de 14 pays (France, Côte d'Ivoire, Benin, Mauritanie, Sénégal, Cameroun, Liberia, Mali, Ghana, Congo Brazzaville, Burkina Faso, Niger, Guinée, Togo) sur le thème : « Menaces Sécuritaires Transnationales : Vers une Approche Prospective Africaine ».

Cette rencontre était donc l'occasion pour les participants nationaux et internationaux d'exposer et d'échanger sur les nouveaux défis sécuritaires qui sont entre autres le terrorisme, la piraterie maritime, la cyberdéfense, le renseignement, etc.

Lors de son allocution d'ouverture, le Ministre Alain- Richard DONWAHI a rappelé ces nouveaux défis sécuritaires qui s'imposent à nous, et qui commandent, tant à nos forces armées qu'à nos cadres, de se familiariser avec les enjeux stratégiques du moment et ceux à venir.

La cérémonie de lancement du SIRS 2016 a vu la présence du Ministre de l'Enseignement Technique et de la formation professionnelle, M. Koffi Koffi Paul, du Directeur du prestigieux Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) de France, le Général De Courreges d'Ustou et de la Directrice de l'Institut Thémis, Mme Roux Camille.

Rappelons que la cérémonie était à double dimension. En effet en même temps qu'elle ouvrait la SIRS, elle était aussi l'occasion de la remise des diplômes de formation de la première promotion d'Officiers Généraux et Supérieurs, des Forces Armées de Côte d'Ivoire. Formation qui rentre dans le cadre la Session de Renforcement des Officiers (SRO) de l'IESD et assuré par des formateurs de l'Institut Thémis depuis avril 2016.

Jean-Yves Kpalou

Remise des diplômes de formation

Première promotion d'Officiers Généraux











et Supérieurs des FACI











Lutte contre le terrorisme

Le Conseil National de Sécurité renforce les capacités des Forces Armées



es forces de défense et de sécurité ivoiriennes ont recu près de 200 véhicules dans le cadre des efforts du gouvernement ivoirien pour la lutte contre le terrorisme, le 17 nàvembre 2016.

Ce sont au total 189 véhicules qui ont été remis aux différentes forces de défense et de sécurité ivoiriennes par le Conseil national de sécurité (CNS) au cours d'une cérémonie organisée à l'école nationale de police en présence du Ministre de l'intérieur et de la sécurité et du Ministre des affaires présidentielles.

La question du terrorisme est une préoccupation sécuritaire dans le monde, et particulièrement en Afrique. Notre pays, plus qu'hier est engagé résolument dans la lutte contre toutes les formes de menace terroriste » a expliqué le ministre des affaires présidentielles, Téné Birahima Ouattara.

Pour rappel, au lendemain de l'attaque terroriste de Grand-Bassam en mars dernier, le gouvernement ivoirien a décidé d'allouer une enveloppe de 80 milliards de FCFA pour renforcer les capacités opérationnelles des forces en les dotant de matériels adéquats afin de leur permettre de faire face à toutes menaces terroristes.

C'est dans cette optique que du matériel a été acquis suite aux besoins exprimés par les Forces de défense et de sécurité.

nos Forces de défense et de sécurité désormais équipées pour donner une réponse efficace à toutes les menaces » a conclu Téné Birahima Ouattara.

Au nom des bénéficiaires, le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la sécurité Hamed Bakayoko a exprimé sa profonde gratitude au Président de la République, Alassane Ouattara et a affirmé que les forces mettront tout en œuvre pour une bonne utilisation de ces instruments de travail en vue d'une efficacité dans la lutte contre le terrorisme.

Cell.com



Conférence sur la lutte contre les violences basées sur le Genre

Un guide directoire élaboré

artager leurs expériences c o m m u n e s p o u r l'élaboration d'un guide directoire afin de lutter de façon efficiente contre les violences sexuelles liées aux conflits par les Forces armées nationales en Afrique, tel est l'objectif de la conférence internationale qui s'est tenue sur trois jours dans la ville touristique de Grand-Bassam. Débutés le mardi 15 novembre, les travaux de réflexions ont pris fin, le jeudi 17 novembre 2016.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de M. Jean Paul Malan, directeur de cabinet, représentant le Ministre

Alain-Richard DONWAHI, du 2^{ème} magistrat de la ville de Grand-Bassam, M. Ouegnin Guy Daniel et du général de corps d'armée Soumaïla Bakayoko, Chef d'État-major général des Forces armées de Côte d'Ivoire (Faci).

Ouvrant la série des allocutions, le colonel Dembélé Mariétou de la République du Mali, porte-parole des participants, s'est félicitée des résultats de cette plate-forme d'échanges.

Selon elle, cette interaction a permis de relever des avancées, des blocages et donc à mieux cerner les défis à relever. C'est pourquoi, ils ont pris l'engagement ferme de lutter sans répit contre cette calamité. Au nom de l'équipe d'experts, M. Innocent Balemba Zahinda, représentant la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies, a salué l'étroite collaboration qui a prévalu entre les experts, les membres de l'Union africaine, les Faci et leurs homologues de la sous-région. « Votre participation active à cet atelier est la preuve de l'engagement de vos gouvernements et de vos forces armées nationales dans la prévention et la réponse aux violences sexuelles liées aux conflits », dira-t-il.



Le Général de corps d'armée Soumaïla Bakayoko a exprimé sa satisfaction concernant les résultats. « Je crois pouvoir dire sans ambages que notre conférence a atteint l'objectif qu'elle s'est assignée », a indiqué le Général Bakayoko. Selon lui, ce rendez-vous international a permis à tous de mieux comprendre la façon dont la Côte d'Ivoire est parvenue à éradiquer les violences sexuelles liées aux conflits. « Il nous appartient de faire en sorte que notre expérience profite aux pays qui sont confrontés à cette situation », a-t-il souligné.

Plusieurs pays comme la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Mali, la Somalie et le Sud-Soudan ont pris part à cette conférence.

Les résolutions arrêtées sont, entre autres, la prévention et la réforme du secteur de la sécurité, la lutte contre l'impunité, le leadership et l'appropriation nationale, la création de partenariats ainsi que le renforcement des capacités des forces armées nationales pour répondre à la violence sexuelle. La question de la communication a également été évoquée tout le long de cette conférence

Fraternité-Matin

Violences faites aux femmes et jeunes filles

Le gouvernement ivoirien se mobilise



Drapeau orange-blanc-vert à la main et vêtues de tee-shirts orange, plusieurs personnes, en majorité des femmes, ont pris part, vendredi 25 novembre 2016 à Abidjan, à une procession dénommée « Marche orangé » dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes célébrée tous les 25 novembre.

ette manifestation initiée par le gouvernement marque également le lancement de la 26ème édition de la campagne nationale de lutte contre les violences basées sur le genre.

Avec en ligne de front le Premier ministre, Daniel Kablan Duncan, la ministre la Promotion de la femme, de la Famille et de la Protection de l'enfant, ainsi que d'autres membres du gouvernement, les manifestants ont marché du Carrefour de la cathédrale Saint-Paul du Plateau à l'hôtel du District d'Abidjan dans la même commune.

Le Premier Ministre s'est réjoui de cette marche sur le genre qui vise à dénoncer les violences basées sur le genre, surtout les violences faites aux femmes et aux enfants en Côte d'Ivoire.

Mme Yao Euphrasie Kouassi a, quant à elle, souhaité un plus fort engagement des Ivoiriens, pour définitivement mettre fin à ce fléau dans tous les domaines.

« La Côte d'Ivoire est engagée. Selon le classement mondial de Onu-Femmes, sur 18 pays au monde, nous sommes un exemple. C'est que nous avons fait du progrès et beaucoup reste encore à faire. Le résultat attendu est l'arrêt systématique et total des violences sous toutes leurs formes», a-t-elle dit.

La campagne nationale contre les violences basées sur le genre va durer 16 jours, du 25 novembre au 10 décembre, avec comme slogan : « violences fondées sur les genres domestique et institutionnel : mobilisons-nous et brisons le silence ».

Cette édition sera marquée par des consultations psychologiques et juridiques, un atelier de formation et de sensibilisation des experts juristes, des professionnels des médias et des plate-formes en faveur de la lutte contre le fléau, ainsi qu'un gala de levée de fonds en faveur des centres d'accueil des femmes et filles victimes de violences, le 10 décembre.











Adoption du projet de loi portant code de la fonction militaire

Le Statut des Militaires rénové



La mise en œuvre des orientations de la loi de programmation 2016 à 2020, adoptée le 13 janvier 2016, définit un nouveau socle d'actions à mener en matière de Défense. C'est dans ce contexte que le Ministre Alain-Richard DONWAHI, a présenté le projet de loi portant code de la fonction militaire qui a été adopté à l'unanimité à L'Assemblée Nationale le 07 décembre 2016.

projet de loi comprend 219 articles basés essentiellement sur le statut du militaire . Ce nouveau code abroge la loi n°95-695 du 07 septembre 1995 portant Code de la Fonction Militaire ainsi que les dispositions contraires de l'ordonnance n°2012-303 du 4 avril 2012 portant organisation des régimes de pensions gérés par la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE), notamment celles relatives à la pension militaire.

Ce projet de loi comprend quatre livres :

- Le Livre I définit le Statut Général des Militaires. Il détermine les droits et obligations des militaires, le déroulement des carrières au sein des Forces Armées tout en précisant les dispositions particulières à certaines catégories de militaires;
- Le Livre II a trait aux Réserves des Forces Armées réparties en deux types de réserves : la Réserve opérationnelle et la Réserve citoyenne;
- Le Livre III organise le Régime Général des Pensions Militaires. Il révise les dispositions relatives à la pension de retraite et à la solde de réforme. Il réaffirme celles liées aux reversions des droits aux ayants-cause, aux Pensions d'invalidité et à la rente viagère;
- Le Livre IV a trait aux dispositions finales.

Au titre des dispositifs du Statut Général des Militaires, les innovations majeures portent sur la clarification et l'actualisation des droits et obligations du militaire, du concept de personnels servant sous contrat, de la situation du fonctionnaire en détachement et des dispositifs d'aide au départ à la retraite.

Il s'agit spécifiquement entre autres de :

• L'extension du champ d'application du Code de la Fonction Militaire aux Militaires réservistes exercant une activité dans la Réserve opérationnelle ou au titre de la disponibilité et aux fonctionnaires en détachement servant exceptionnellement en qualité de Militaire;

- La liberté de détenir des parts sociales dans un secteur d'activité qui soit compatible avec les obligations du Militaire;
- Des Dispositifs de garantie et de couverture de risques, de dispositions au profit d'enfants mineurs de militaires décédés, accidentés ou grands malades;
- L'extension de la protection juridique et pénale aux conjoints, concubins, enfants et ascendants directs contre les menaces, violences, voies de fait, injures et diffamations;
- De l'introduction des congés de solidarité familiale, de présence parentale, de convenance personnelle et complémentaire de reconversion.

Par ailleurs, la fin de l'état militaire est marquée par trois innovations:

- Le dispositif d'accès à la fonction publique civile ou internationale par voie de détachement;
- La fixation de la limite d'âge et de la durée de service par décret :
- Le dispositif d'aide au départ articulé autour d'une évaluation, d'une orientation et d'une formation professionnelle ou d'un accompagnement vers l'emploi.

Plusieurs dispositions ont été prises sur les droits et obligations des militaires, la gestion des carrières , les reserves des forces armées, la prise en compte de dispositions particulières à certaines catégories de militaires à savoir les maréchaux et officiers généraux, militaires servants au titre de la réserve opérationnelle, le régime des pensions militaires, la rente viagère, la réversion des droits aux avant cause etc..

Pour une mise en œuvre efficiente de cette loi, des décrets en Conseil des Ministres détermineront les modalités d'application du présent projet de Code.

CORLAY, We try hard to satisfy your needs









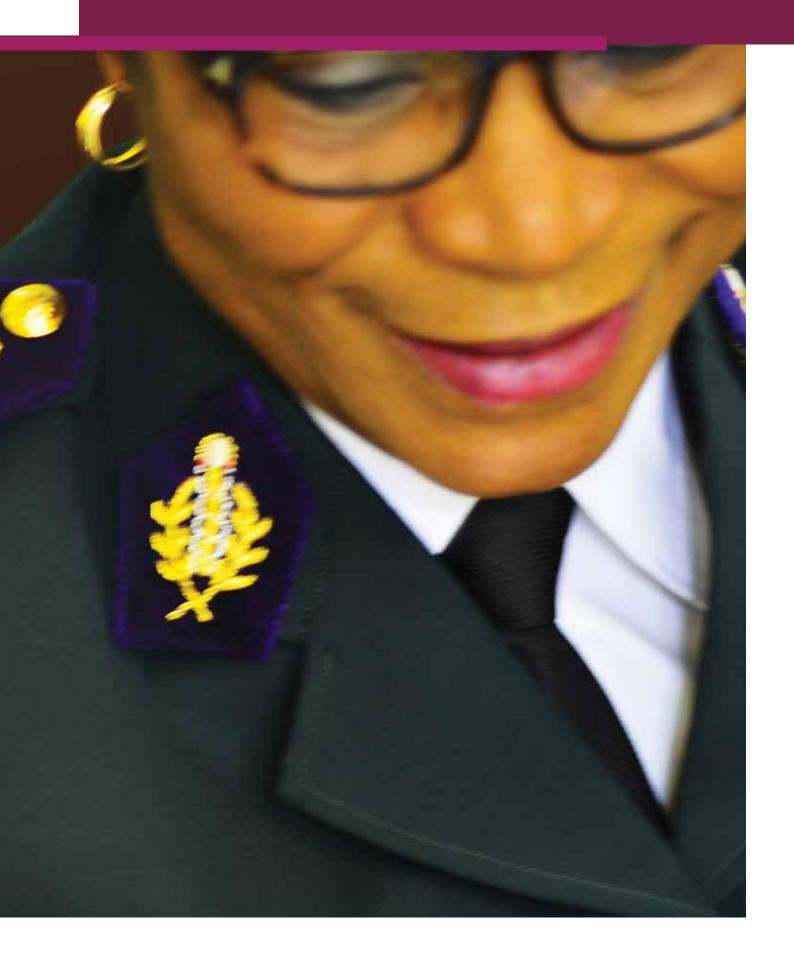
Corlay Côte d'Ivoire Abidjan, 1 Rue du Canal de Vridi

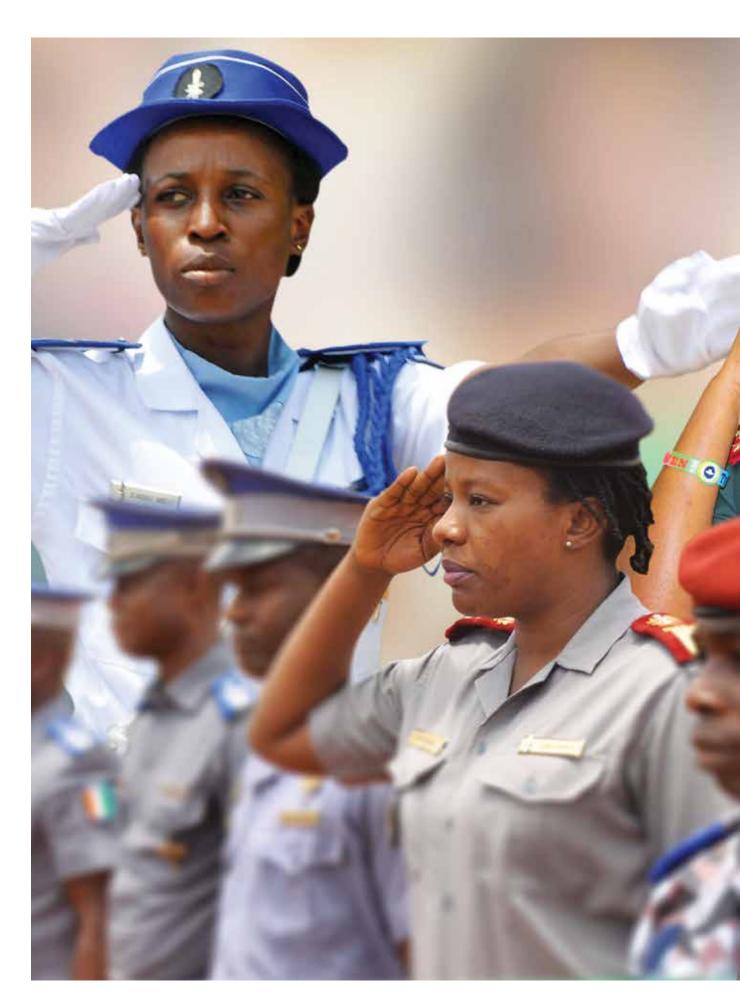
01 BP 1782 Abidjan 01 - Tél: 21 21 15 15 - Fax: 21 21 16 16

E-mail: infos@corlay.ci - Site web: www.corlay.ci



Le genre dans les forces armées







Le concept du genre

Le genre est un concept qui a été imaginé par les féministes afin de rendre compte des relations différenciées et inégalitaires qu'entretiennent les hommes et les femmes dans nos sociétés. Le féminisme entendu comme un concept, une idéologie ou tout effort/engagement visant à mettre en lumière l'existence des discriminations dont sont victimes les femmes et à changer cette situation. De ce fait, toutes les personnes (universitaires, chercheur-e-s, militant-e-s) impliquées dans le traitement des questions touchant aux droits des femmes sont des féministes.

L'approche par le genre

Le genre est un construit social et un outil sociologique d'analyse, de planification et de suivi, qui vise à révéler les différences sociales et les inégalités dans les relations entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles. Il prend le contre-pied des précédentes approches de promotion des droits des femmes, qui avaient tendance à se concentrer exclusivement sur le renforcement du pouvoir économique des femmes sans tenir compte des autres facteurs qui influent sur leur plein épanouissement. Le genre est perçu aujourd'hui, comme un concept rationnel orienté vers une nouvelle forme de socialisation plus équilibrée. L'approche genre s'appuie sur l'ensemble de l'organisation sociale de la vie économique et politique, afin de comprendre la formation des aspects particuliers de la société. Elle s'intéresse non pas à la femme en soi, mais à la construction sociale du genre et à l'attribution des rôles, des responsabilités et aux comportements spécifiques que la société attend des hommes et des femmes.

Le travail quotidien des hommes et des femmes, leur accès aux ressources, leur participation à la vie politique, leur expérience de la violence, leur capacité d'exercer leurs droits et, bien entendu, leur droit à la vie, diffère selon qu'ils appartiennent à l'un ou l'autre sexe. Les femmes peuvent voir leur accès aux emplois salariés interdit ou limité; le partage des tâches domestiques entre hommes et femmes peut être inégal; dans certaines sociétés, seuls les hommes sont appelés sous les drapeaux ; les femmes sont victimes de viol et de violence familiale en nombres disproportionnés, etc.

Ainsi les capacités d'exercer des hommes et des femmes varient en fonction de leur race, de leur classe, de leur appartenance ethnique, de leur réligion, de leur statut économique, de leur orientation sexuelle, etc.

A l'analyse, la discrimination exercée à l'endroit des femmes et l'oppression qu'elles subissent sont systémiques et se manifestent non seulement dans les relations interpersonnelles, mais aussi dans les structures et le fonctionnement des institutions, dans les relations familiales dans l'accès aux ressources économiques et les systèmes juridiques. « La violence à l'égard des femmes [par exemple] traduit des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les premiers et freiné la promotion des secondes, et compte parmi les principaux mécanismes sociaux auxquels est due la subordination des femmes aux hommes ».

Le Genre dans l'armée

L'intégration de la perspective du genre dans les processus de réforme de la défense offre des opportunités à une plus large part de la société et lui permet de participer activement aux prestations de sécurité et aux structures de prises de décisions en matière de sécurité.

Cela peut par la suite induire des changements dans la construction de la sécurité et marquer plus intensément la transition entre la sécurité étatique et la sécurité humaine.

Une force de défense plus diversifiée associée à une plus large participation au contrôle change la perception du citoyen, qui sait ainsi précisément qui sont les «protecteurs» et qui sont les «protégés». Et la sécurité devient dès lors le souci de tous dans la société. De même, la prise en compte des sexospécificités



peut modifier l'image de l'armée et la convertir en une institution dévouée essentiellement à la protection contre la violence et au bien-être de tous, ce qui est plus en adéquation avec la consolidation de la paix et la démocratisation.

L'approche adoptée est largement fonction des rôles que les femmes et les hommes veulent assumer dans une société donnée au regard de la sécurité et de la défense. Comme expliqué plus haut, l'incorporation du genre dans la défense va bien au-delà de la simple présence de femmes dans les forces armées et la contribution des femmes peut passer par de multiples voies et forums.

Respect des obligations imposées par les lois et instruments internationaux

L'initiative visant à intégrer la perspective du genre dans la réforme de la défense n'est pas qu'une question d'efficacité opérationnelle, elle est aussi nécessaire au respect des lois,

instruments et normes internationaux et régionaux en matière de sécurité et de genre. Ces instruments sont, entre autres:

- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)
- La Déclaration et le Programme d'action de Beijing (1995)
- La Résolution1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité (2000).

Genre et Développement

L'on est parti de l'approche Intégration de la Femme au Développement (IFD) à l'approche Femme et Développement (FED) avant d'en arriver à l'approche Genre et Développement (GED).

Le concept de l'Intégration de la Femme au Développement (IFD) ciblait la femme, parce que l'on estimait que, jusqu'alors,

> elle était exclue de la sphère du développement. Il avait pour but de parvenir à un développement plus efficace et plus performant en prônant des projets féminins, des composantes femmes dans les projets, des projets intégrés et des activités génératrices de revenus. Malheureusement, ce concept n'a pas comblé les attentes, car il ne s'attaquait pas aux causes fondamentales qui empêchaient femmes de participer au développement de leurs sociétés. C'est la raison pour laquelle d'autres progrès ont été réalisés et que la formule « Femme et Développement » (FED) fut élaborée.

L'approche « Genre et Développement » (GED) est apparue comme une solution de

rechange et de correction des insuffisances constatées dans les autres approches. Selon cette vision, les hommes et les femmes créent et perpétuent la société. Ils déterminent la répartition des tâches, mais les bénéfices et les souffrances sont mal partagés. Car ils ont des rapports différents les uns avec les autres au sein de la société, malgré une certaine interdépendance, et évoluent dans des secteurs différents de la communauté. L'approche GED s'appuie alors sur l'ensemble de l'organisation sociale, de la vie économique et politique, afin de comprendre la formation des aspects particuliers de la société. Elle s'intéresse, non pas à la femme en soi, mais, à la construction sociale de genre et à l'attribution des rôles et des responsabilités spécifiques que la société attend des hommes et des femmes. Le genre n'est donc rien d'autre qu'un construit social.

http://www.genreenaction.net/COMPRENDRE-LE-CONCEPT-GENRE.html

La féminisation des armées en marche

a féminisation dans la sphère militaire a progressé au fil des temps dans toutes les armées du monde, de sorte que les femmes sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à servir dans les armées.

Les traditions et coutumes conféraient le statut de militaire ou paramilitaire exclusivement aux hommes. C'est la raison pour laquelle dans la plupart des pays, l'intégration des femmes dans l'armée a commencé par le corps médical.

En Côte d'Ivoire, l'apparition des premières femmes sous la tenue militaire commence en 1963 avec la création du Ministère des Forces Armées et du Service civique. Elles étaient alors dans leur grande majorité employées comme aides-soignantes, infirmières ou secrétaires. C'est au fil du temps qu'elles vont être mutées dans les unités de combat. D'autres s'illustrent également dans les corps opérationnels.

A ce jour, le personnel féminin constitue 1,76% des effectifs des Armées de Côte d'Ivoire. A la Gendarmerie, elle ne représente que 0,2%. Par catégorie, les officiers représentent 11,19%, les sous-officiers 36,25% et les militaires du rang 51,58% du personnel féminin.

Toutes les Forces Armées de Côte d'Ivoire comptent du personnel féminin dans leur rang. Les catégories de sousofficiers et militaires de rang ont vu leur effectif s'étoffer en personnel féminin. Elles sont employées dans tous les domaines. La majorité est employée dans les services de santé et dans l'administration. La promotion du genre dans les Armées a atteint sa vitesse de croisière. Le médecin-Général de Brigade Kouamé Akissi en est la figure emblématique car elle est la première femme à accéder au rang d'officier général.

Au niveau du recrutement, c'est la même base que celui des hommes. Les femmes sont soumises aux mêmes épreuves de sélection pour être admises à entrer en école de formation. Pendant la formation, elles reçoivent les mêmes rudiments que leurs frères d'arme masculins. Après la formation initiale, elles sont affectées dans les unités pour y servir.

Désormais, les armées se sont complètement engagées dans la féminisation malgré les blocages liés aux mentalités, qui peinent parfois à suivre, ou à des difficultés de gestion. À l'image du reste de la société, l'accession des femmes aux postes de responsabilité reste problématique, même si en peu de temps, les femmes ont pris toute leur place dans les armées.

Service Communication des Armées

CLM Soualifou Koulibaly, Division Organisation Ressources Humaines (DORH)

«Le pourcentage de femme dans l'armée d'environ 2% est en nette progression»

La montée en puissance du "Genre" au sein des Armées de Côte d'Ivoire est indéniable. Le recrutement des jeunes filles aux différents concours organisés par l'Etat-Major Général des Armées (EMGA) chaque année en est la preuve. Le pourcentage de femmes aujourd'hui dans les Armées de Côte d'Ivoire est aujourd'hui d'environ 2% et est en nette progression.

En outre, depuis octobre 2016, il a été enregistré les premières femmes chuteurs opérationnels dont un Officier, un Sous-officier et deux militaires du rang. Elles ont exécuté des sauts à plus de 1600 mètres d'altitude.

En somme, il n'y a plus de domaines réservés aux hommes dans le métier des armes.

Dans la montée en puissance des Armées de Côte d'Ivoire, il est prévu dans la Loi de Programmation Militaire d'atteindre à l'orée 2020, la barre de 20% de femme. Ce challenge que s'est fixé l'Etat-Major Général des Armées devrait certainement rassurer les femmes de l'appropriation par les Armées de ce noble combat qu'est la promotion de la femme dans tous les secteurs d'activités.



Portrait

A vos ordres mon **Docteur Général de brigade** Akissi Kouamé!

lle dit s'être engagée dans l'armée, dans les années quatrevingts (1980), pour sa rigueur et sa discipline. Dans sa cinquième année de médecine à l'université elle découvre, par hasard, une annonce dans le quotidien gouvernemental Fraternité Matin invitant les étudiantes en médecine à postuler désormais pour entrer dans l'armée. Sans hésiter, elle décide de faire carrière dans l'armée. Et la voici dans le starting block. Là où le veto des parents aurait pu mettre définitivement un terme à ce projet professionnel naissant, Kouamé Akissi bénéficie, contre toute attente, de leurs encouragements à persévérer pour donner corps à sa vocation. Elle fonce et passe haut les mains le test d'entrée. La voilà désormais dans l'armée.

Après une formation de base, en 1983, la future Général de Brigade de l'armée ; soutient avec brio sa thèse en médecine et devient la première femme médecinlieutenant de la grande muette ivoirienne. Puis s'enchaîneront les services militaires et les stages de perfectionnement dont le fameux stage de parachutistes commando qu'elle réussit, à la grande surprise de ses condisciples officiers, de sexe masculin, qui s'étaient longtemps fait leur religion de que ce domaine leur était strictement réservé. Un tabou est désormais tombé. D'autres suivront. Et Kouamé Akissi, le regard plein de malice, gonflée de confiance et de courage, aguerrie et sûre de son expertise, peut maintenant gravir tous les échelons. Au bout de trente années de labeur et d'ardeur au service, la féministe en treillis de 1,60

m est promue, le 7 août 2012, Général de Brigade au sein de l'armée ivoirienne, devenant ainsi la première femme ivoirienne à porter ces prestigieux galons.

Aujourd'hui, modèle et référence de bon nombre de ieunes filles de Côte d'Ivoire, le Général Kouamé Akissi est une farouche partisane de l'intégration du genre dans tous les secteurs d'activité professionnelle. C'est pourquoi, elle a particulièrement apprécié la décision du Gouvernement d'ouvrir désormais l'Ecole Militaire Préparatoire Technique (EMPT) et l'Ecole de Gendarmerie nationale aux jeunes filles. Un acquis qu'elle savoure au même titre que l'ouverture de l'école des Officiers aux femmes. En attendant qu'un jour des femmes dirigent des bataillons et fassent même l'instruction, le Général Kouamé Akissi est convaincue que la femme peut tout autant que l'homme apporter un plus à l'armée.

Côté jardin, le Général, malgré sa rigueur militaire, n'en demeure pas moins une femme jusqu'au bout des ongles. Elle est très attachée à la famille et à l'équilibre de celle-ci. Mère et épouse attentionnée, il lui arrive de concocter de succulents plats, à ses heures et jours libres, aux siens. « A la maison, c'est mon époux qui est aux commandes et je deviens un soldat. » dit-elle, le regard pétillant et le sourire en coin.

Depuis le 1er janvier 2017, le général a été admise à faire valoir ses droits à la retraite. Elle occupait le poste d'inspecteur de services de santé.

DK





FÉMOIGNAGES



Croire c'est pouvoir,

Les Armées de Côte d'Ivoire ouvrent leurs portes aux femmes et ce dans tous les secteurs d'activités. De l'Infanterie à l'Administration en passant par la Logistique et le Corps médical, ces femmes enrôlées sous les drapeaux accomplissent leurs sacerdoces avec bravoure et dévouement.

Loin du confort des «offices» et comme une défiance, certaines d'entre elles préfèrent risquer là où des hommes ont désisté. Elles ont choisi le terrain comme lieu d'expression pour se forger au commandement.

Ministère de la Défense

Médecin chirugien dentiste Colonel Major DIOMANDÉ NOHODALÉ Raymonde, Sous-directrice des sports du Ministère de la Défense

« Nous avons les félicitations de nos chefs »

Le personnel féminin tient une bonne place dans l'armée. Les femmes sont représentées dans presque toutes les branches elles occupent des fonctions aussi diverses que variées. On y trouve dans le domaine de la santé des médecins généralistes, des vétérinaires, des dentistes etc... L'administration de l'armée regorge également un nombre important de personnel féminin. Il n'y a pas de discrimination. Nous avons les mêmes potentialités que les hommes, nous faisons les même stages et abordons tout équitablement. Nous avons les félicitations de nos chefs et jusqu'à présent tout se passe bien.

Les femmes ainsi que les hommes ont tous leur place dans ce métier masculin.

L'intégration du genre est une réalité, et ça se voit partout



dans le monde. En Côte d'Ivoire, nous sommes entrain de relever ce challenge.

Je dirai donc à mes cadettes de venir à l'armée en comptant sur leurs capacités, de tenir des positions et de se battre pour rentrer dans l'institution par mérite et non pas par favoritisme.

Etat-Major des Armées

Mme KOFFI Ano Marie Joelle, Capitaine division logistique Etat-major de l'Armée de terre.

« En fonction, mes interlocuteurs ont affaire à un officier. Pas à une femme »



Entrée en 2006 à l'EFA, j'ai été affecté à la fin de ma formation à la Garde Républicaine en 2008. Ce fut une belle collaboration avec mes pairs. Mes chefs étaient satisfaits de moi et mon intégration était quasiment une réussite. Après avoir passé 8 ans à l'infanterie, mon esprit de curiosité m'a emmener à explorer d'autres réalités. Ainsi, depuis le mois d'octobre 2016, j'ai été affecté comme chef de service peloton transport au Bataillon du train.

Ce métier consiste à gérer les moyens de transport pour la mobilité des troupes.

Il faut le dire qu'au départ, mon intégration dans l'armée a suscité beaucoup d'appréhension chez les hommes. En fonction, mes interlocuteurs ont affaire à un officier pas une femme.

Le département logistique est un nouveau challenge pour moi. J'ai fait des stages à l'extérieur et j'essaie d'apporter ma modeste contribution dans le métier que j'exerce.

J'exhorte mes cadettes à embrasser le métier des armes en comptant sur leurs aptitudes physiques et intellectuelles propre, pas sur leur féminité.

J'ai de l'admiration pour les jeunes filles qui intègrent l'école des Armées (EMPT) en bas âge. Je pense qu'elles ont plus de chances que nous. Au passage, je remercie le Président de la République pour sa volonté politique qui a permis l'ouverture de la Gendarmerie aux femmes.

Cell. com

Armée de l'Air

Lieutenant Gnonkondé Joëlle

«Il faut donner à la femme la place qu'elle mérite»

« Nous sommes chargés de l'exploitation des vols, il faut préparer les vols pour l'équipage, mettre à jour la documentation dans le domaine de sûreté et sécurité pour les aéronefs présidentiels... Nous mettons à jour tous les GEPPESENS qui sont des documents permettant au pilote d'avoir tous les tracés de survol et veillons à adresser des courriels de demande de survol aux pays qui seront traversés par nos aéronefs... »affirme d'entrée le Lieutenant Gnonkondé Joëlle comme pour montrer l'importance et la délicatesse de sa tâche

Dans cette fonction elle bénéficie du soutien et de la totale confiance de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air à commencer par son 1^{er} responsable le Général de Brigade Aérienne Jean-Jacques Ouégnin.

Pour son entourage, la fonction qu'occupe l'une des premières femmes mécaniciennes d'avion, est due à sa rigueur et à l'amour qu'elle voue au travail bien fait. Il ne faut jamais se lasser de vérifier et encore vérifier les documents. « La moindre erreur est fatale, il faut une personne de confiance » nous confie un pilote de la Base Aérienne d'Abidjan.

Sa vision pour les femmes dans l'Armée ivoirienne, le Lieutenant Gnonkondé ne la cache pas.

Pour elle, il faut donner à la femme la place qu'elle mérite. « Quand une femme choisit un profil ou une spécialité, elle donne tout. Une femme compétente, l'est à 100%. Ainsi, nous assistons aujourd'hui à une éclosion des valeurs féminines dans notre Armée et cela est nécessaire pour le rayonnement de notre Nation. » affirme-t-elle à juste titre.

Médaillée des Forces Armées en 2015, mécanicien avion, administrateur, aujourd'hui aiguilleur du ciel, le Lieutenant Gnonkondé Joëlle est certainement l'un des officiers féminins la plus polyvalente des Forces Armées de Côte d'Ivoire.





Formée en tant que Sous-Officier mécanicien-avion en 2003 à la Base aérienne de Rochefort en France, Le Sergent Dali né Gnonkondé Joëlle obtient une qualification de 05 ans sur aéronef présidentiel.

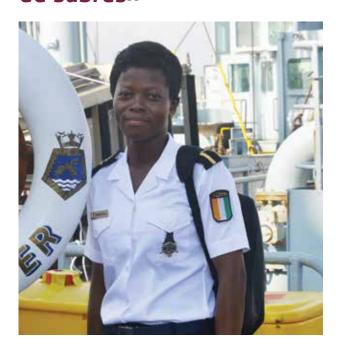
En 2007, elle acquiert le Brevet Supérieur aéronautique à l'Ecole Royale de Marrakech, ce qui lui permet d'entrée à l'Ecole des Forces Armées de Zambakro en 2009. A sa sortie en 2011, elle est Sous-lieutenant et est mutée au cabinet du Ministre auprès du Président de la République chargé de la défense, M. Paul Koffi Koffi, en qualité de Chargée d'Etudes. Aujourd'hui, Lieutenant, Gnonkondé Joëlle est la responsable du service documentation et survol de la Base Aérienne d'Abidjan depuis novembre 2014.

BIPA

Marine nationale

L'Enseigne de Vaisseau Davila Kouamé

«L'armée n'est pas pas un combat de boxe ni une mêlée de sabres»



Mes parents jusque là n'arrivent pas à comprendre pourquoi j'ai choisi le métier des armes . J'aime le challenge. J'avoue que c'est depuis que j'ai vu la Générale Kouamé Akissi que j'ai été plus stimulée et emportée à servir dans le métier des armes. Certains de mes parents s'en doutant vu que je ne suis pas très corpulente. Mais ils étaient chaque fois émerveillés de me voir progresser. Je note avec satisfaction qu'un travail entrain d'être fait pour que les femmes et les

Sur ses épaulettes brillent une barrette. Celles des Officiers subalternes de l'armée ivoirienne. Elle, c'est le l'enseigne de vaisseau Davila Kouamé. Une femme forte, très rompue à la communication, elle a un regard long et perforant sur les yeux de ceux qu'elle croise quand ils se posent sur ses galons. Dans son bureau à la base annexe de la Marine nationale sise au Plateau, juste un ordinateur, pas de sentimentalisme. Sa voix est douce, mais ses yeux se plantent fermement dans les vôtres. Les courses de son bureau à celui du capitaine de vaisseau Amara Koné chef du bureau emplois et opérations, sont permanentes. « Dépêchez-vous, le chef va m'appeler d'un moment à l'autre pour des consignes! » a-t-elle intimée. Elle reçoit le bureau d'information et de presse de la Marine.

hommes participent au développement de notre pays qui se veut respectueux des standards internationaux. La femme n'est pas un être faible encore moins une être inférieure. Un travail est en train d'être fait en ce sens de sorte à sortir l'africain de cette mentalité qui réduit la femme au second rang.

Rien ne manque à la femme. C'est peut-être quelque chose qui manque à ceux qui croient qu'il y a un manque à gagner chez la femme. La ministre Anne Oulotto a indéniablement réussi à inculquer le civisme à nos populations.

L'armée n'est pas un combat de boxe ni une mêlée de sabres. C'est pour cela que dans le processus de recrutement militaire, les FACI font la part belle à ceux qui ont des bagages intellectuels.

BIPA

Le Second-maître fusilier marin commando Bamba Adjaratou

«Il est temps que les femmes sortent de ces préjugés antiques»

Il est manifestement désuet de croire que les femmes secondent les hommes encore moins que le métier des armes est réservé forcement aux hommes. Je fais tout ce que les hommes font dans l'armée. Je prends mes quarts normalement. Je fais comme les hommes lors des combats dans l'eau et sur la terre ferme. Ce n'est pas un arrangement.

Il est temps que les femmes sortent de ces préjugés antiques qui n'ont rien à voir avec la réalité. Je crois que la différence reste le sexe alors que cet aspect n'a aucun poids dans la balance. Nous sommes égaux. Nous parcourons ensemble les 8 kilomètres les armes en main avec les 25 kilogrammes de sable sur le dos. Les opérations de marche de nuit et les combats nautiques ne se font jamais dans un cadre sélectif. Pas de régime spécial. Je suis là. Il faut cesser de penser que la gent féminine n'est utile qu'a la cambuse, au secrétariat et dans les services de santé. On fait mieux. Mais je suis rassurée qu'avec le temps, les mentalités changeront et la parité deviendra une réalité tant dans les corps de métier civil que militaire.



La Gendarmerie Nationale

Le dernier maillon de l'intégration du genre



La Gendarmerie Nationale a accueilli les premières femmes Sous-officiers de son histoire, le 14 octobre 2014. Quel commentaire pouvez-vous faire sur cette intégration des femmes?

Général Kouassi Gervais: L'intégration des femmes au sein de la Gendarmerie Nationale est la preuve de l'engagement du Chef Suprême des Armées, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA à œuvrer pour la promotion du genre dans tous les domaines d'activités. Depuis sa création en 1960, notre institution est certes restée uniquement la chasse gardée des hommes, mais au regard des mutations profondes qui s'opèrent dans nos sociétés ainsi que les défis sécuritaires auxquels le monde entier est confronté, il était important que nous intégrions toutes les forces vives sans aucune restriction.

Comment les gendarmes ont-ils accueilli ce changement, dans leur ensemble ?

Général Kouassi Gervais: Vous savez, de façon naturelle, tout homme craint le changement et redoute tout ce qui vient bouleverser un ordre établi. Mais, avant leur arrivée, nous avons mené des actions de sensibilisation auprès de nos hommes. Celles-ci leur ont permis de dissiper toutes leurs craintes. Aussi, les premières femmes que nous avons intégrées ont-elle, de part leur attitude au cours de la formation et du point de vue disciplinaire, fini par convaincre tout le monde. Ils ont compris qu'il n'y avait pas de différence.

Peut-on dire que le pari d'intégrer les femmes au sein de la Gendarmerie est gagné ?

Général Kouassi Gervais: Les femmes sont, aujourd'hui, bien intégrées. Nous comptons dans nos effectifs quatre (04) Officiers déjà sur le terrain et trente cinq (35) Sous-officiers en formation dans les deux écoles.

Le rendement de celles qui sont sur le terrain est très satisfaisant. Celles qui sont encore en formation produisent des performances qui nous honorent.

Mon Général, l'intégration de la gente féminine est désormais un acquis, quelle est la vision de l'institution que vous dirigez sur cette catégorie de personnel?

Général Kouassi Gervais: Pour nous, il n'y a pas de catégories de femmes ou d'hommes, mais tout simplement des gendarmes. La vision que nous avons concerne l'ensemble de notre personnel. Celle d'une institution professionnelle, fidèle à sa devise "Pro Patria-Pro Lege" (Pour la Patrie Pour la Loi), et au service de la Nation. Par conséquent, toutes celles qui veulent nous rejoindre, doivent avoir à l'esprit les valeurs qui nous caractérisent, à savoir, le dévouement, la loyauté et la fidélité aux Institutions de la République ainsi qu'à ceux qui les incarnent.

Parlant de recrutement, mon Général, quelles sont les conditions?

Général Kouassi Gervais : Le concours d'entrée dans les écoles de Gendarmerie est ouvert aux personnes de sexe masculin ou féminin remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité ivoirienne
- Etre âge de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours.
- Etre au moins titulaire du BEPC ou d'un diplôme équivalent reconnu par le Ministère de l'Education Nationale ou de l'Enseignement Technique et Professionnel
- Avoir une taille d'au moins 1,68 mètre.

Secom Gendarmerie

S/Ltn Adou Ruth Claudia

«Nous nous sommes imposées par notre dévouement, notre professionnalisme...»

Le 14 octobre 2014, vous intégriez la Gendarmerie Nationale, ce corps d'élite exclusivement composé d'hommes depuis sa création. Comment avez-vous été accueillie ?

S/Ltn Adou Ruth Claudia: J'ai été très bien accueillie. En effet, avant notre arrivée, j'avais des appréhensions. Contrairement à cela, j'ai plutôt fais l'objet d'un accueil chaleureux, convivial et bienveillant. Ce qui a suscité en moi l'assurance et la confiance.

Aviez-vous eu des difficultés à vous intégrer?

S/Ltn Adou Ruth Claudia: Non, je n'ai eu aucun mal à m'intégrer vu que les gendarmes ont été sensibilisés sur l'intégration du personnel féminin. Les hommes gendarmes nous considèrent comme leurs paires tout en tenant compte du grade. Aussi, nous nous sommes imposées par notre dévouement au travail, notre professionnalisme, notre abnégation et notre rigueur.

Deux ans après mon intégration, je suis animée par un sentiment de fierté et d'honneur d'appartenir à ce corps d'élite qu'est la Gendarmerie Nationale. En tant que pionnière, je me dois de rehausser l'image de marque de cette noble institution par la discipline et la rigueur dans le travail

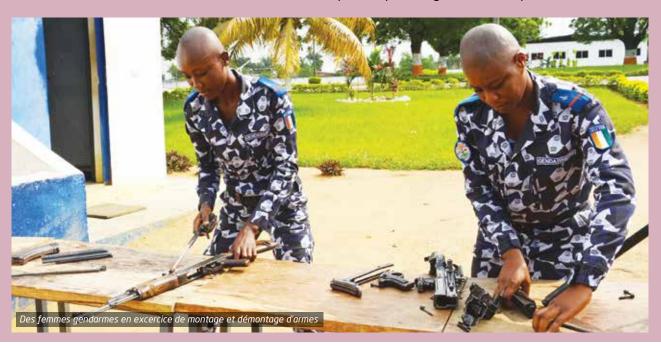
Mon expérience, doit contribuer à une intégration réussie et totale du genre au sein de la Gendarmerie Nationale, servir d'exemple aux jeunes filles qui appartiennent déjà à ce corps, susciter l'envie chez celles qui désireraient appartenir à l'Armée.



En tant qu'officier féminin, j'aspire à commander des unités d'élites de la gendarmerie.

Au préalable, j'avais des préjugés sur la Gendarmerie qui regorgeait uniquement de personnel masculin. Depuis mon entrée, je constate la convivialité avec les hommes tant au niveau de la hiérarchie qu'au niveau des subordonnés. Partant de ce fait, je conseillerai aux jeunes filles, futures candidates, d'avoir des aptitudes physiques, morales et intellectuelles et de bannir tout complexe de féminité. Toutes ces qualités leurs permettront de réussir leurs tests d'entrée ainsi que leurs formations dans les écoles de Gendarmerie.

Pour conclure, j'exhorte celles qui hésitent encore à postuler pour intégrer ce noble corps.



Les Armées de Côte d'Ivoire

Ces femmes qui ont choisi le terrain...



es Armées de Côte d'Ivoire ouvrent leurs portes aux femmes, et ce, dans tous les secteurs d'activités. De l'Infanterie à l'Administration en passant par la Logistique et le Corps médical, ces femmes enrôlées sous les drapeaux accomplissent leurs sacerdoces avec bravoure et dévouement.

Loin du confort des "offices" et comme une défiance, certaines d'entre elles préfèrent risquer là où des hommes ont désisté. Elles ont choisi le terrain comme lieu d'expression pour se forger au commandement.

Les Femmes Commandos



Comme Bamba Adjaratou, d'autres femmes s'illustrent dans le milieu des para-commandos par leurs prouesses. C'est le cas du Sergent Siangbé Véronique et des Caporaux Kouakou Gisèle et Tuo Tenodjo Adjaratou, premières femmes à effectuer des sauts en parachute à plus de 1600 mètres d'altitudes. Ces Chuteurs Opérationnels du 1er Bataillon de Commandos et de Parachutistes d'Akouédo, sont également rompus au Techniques d'Intervention Opérationnelles rapprochées (TIOR).

Les femmes du feu

Qu'elles soient prévisionnistes, encadreurs des opérations de secours ou intervenant des opérations de secours, les femmes du feu œuvrent 24h/24 et 7jours/7 au secours des populations. Reparties dans les sept (07) Compagnies de Sapeurs Pompiers Militaires, elles côtoient aux côtés des hommes les mêmes risques pour sauver des vies.

Des femmes à des niveaux de responsabilité diverses

De la 39^{ème} promotion, le Capitaine Koué Lou Zoro Sandrine, a dès sa sortie d'école, optée pour l'Infanterie. Elle fait alors ses premières classes au Groupement II de

la Garde Républicaine à Treichville avant d'être mutée au 2ème Bataillon d'Infanterie de Daloa en qualité de Chef de Section d'Infanterie motorisée. Après son application d'où elle sortira major de la promotion, le Capitaine Sandrine choisit l'administration. Ainsi, elle suivra des cours assidus à l'Ecole Nationale de l'Administration pendant 01 an. Actuellement, elle est en service au 1er Bataillon de Commandos et de Parachutistes d'Akouédo, en qualité de Chef du Service Administratif. Depuis le 23 octobre 2016, le Capitaine Koué Lou est diplômée d'un brevet de Chuteur Opérationnel qu'elle a obtenu après 06 sauts à plus de 1600 mètres d'altitudes.





Issue de la promotion Ali Bongo Odimba, Le Lieutenant Dagui Eugénie a choisi de servir en école, le creuset de nos Armées. En service à l'Ecole Nationale des Sous-officiers d'Active (ENSOA) depuis 2014 en qualité d'Adjoint au Commandant de la Direction d'Instruction Militaire et Technique (DIMT), elle a en charge la formation des élèves Sous-officiers, chevilles ouvrières de nos Armées. Le Lieutenant Dagui essaie surtout d'inculquer aux jeunes filles qui ont choisi le métier des armes, les valeurs et les préceptes militaires.



En école, dans les unités spécialisées et pour le soutien Logistique, ces femmes-soldats tous grades confondus, travaillent à un rythme soutenu pour le rayonnement et le succès des Armées de la Côte d'ivoire.

Reportage BIPA



Année de Création : 30 JUILLET 2009

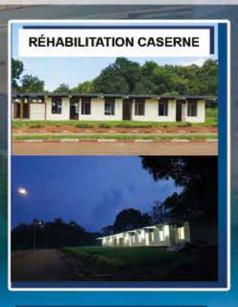
PROJET 2016

HOPITAL GENERAL DE MAYO









KITS SCOLAIRE

OBJET SOCIAL:

- Travaux de construction et réhabilitation
- Vente de matériaux de construction
- Electricité / Froid Climatisation
- Plomberie sanitaire-canalisation hydraulique
- Vente de fournitures de bureau, fournitures techniques scolaires papeterie, fourniture de kit scolaire
- Vente de matériels bureautique, informatique, mobilier

Siège social : ADJAME-FRATERNITE MATIN

N°fiscal: 0921901 Z

N°RCCM: CI -ABJ-2009-A-4726

Adresse géographique : ADJAME FRATERNITE MATIN

Contact: 22 49 13 29 / 07 03 63 64

Tél-Fax: 22 49 13 03

Email: eurobat-ci@hotmail.fr



Partage d'expérience : France

Une femme, porte-parole de la Défense

'est une grande première. Depuis juin dernier, le ministère français de la Défense a choisi une femme comme porte-parole : Valérie Lecasble (58 ans) a succédé à Pierre Bayle. Ancienne journaliste comme lui, Mme Lecasble - qui a fait toute sa carrière dans la grande presse - ne connaissait pas grand chose aux questions (parfois très pointues) de Défense, mais elle s'y est mise rapidement. Et a mis les bouchées doubles pour être au « top niveau » et maîtriser les sujets les plus ardus.

Ancienne patronne d' i-Télé (de 2005 à 2008), elle a un parcours impressionnant et diversifié. Aussi à l'aise à la tête d'une chaîne d'information en continu que d'un grand quotidien populaire comme « France Soir », dont elle a dirigé la rédaction de 2004 à 2005, après avoir notamment été rédactrice en chef du « Nouvel Economiste », avant de se lancer « dans la Com » en prenant en 2008 la vice-présidence de TBWA Corporate, 3ème groupe de communication en France derrière Publicis et Havas.

Grand reporter et femme d'enquête et d'investigation, elle est également l'auteur reconnu de plusieurs livres ou documentaires à succès consacrés à François Mitterrand, Pierre Bérégovoy ou Bernard Tapie.

Dans son nouveau rôle de Directeur de la Commmunication de la Défense (DICoD) et de porte-parole officiel du Ministère français de la Défense, elle a fait le choix d'une communication directe et organise avec talent tous les jeudis midi à Balard le traditionnel point de presse du Ministère avec de nombreux invités. C'est un poste qui est traditionnellement confié à une personnalité civile, assistée d'une autorité militaire qui a le rôle d'adjoint.



En qualité de DICoD, le rôle de Valérie Lecasble est double : être la voix autorisée du Ministère, même en période de crise, voire de guerre, et le conseiller écouté de l'institution pour les questions de communication, en prévoyant par exemple les événements politiques et médiatiques auxquels il faudra bien faire face. Elle est en quelque sorte l'« interface » indispensable entre le Ministère et le grand public sur toutes les questions d'actualité.

Cette nomination est donc à l'image de la société française où les femmes de talent s'imposent souvent dans des milieux réputés très « masculins », pour ne pas dire parfois un peu « macho ». Bravo!

Bruno FANUCCHI, ancien Président de l'Association des Journalistes de Défense



Une femme nommée Chef d'Etat-major au Ghana

Poste jusqu'alors détenu par un homme, Mme Akosua Frema Opare-Osei, vient d'être désignée comme Chef d'état-major au Bureau de la Présidence du Ghana.

Nommée par le nouveau président du Ghana, Nana Addo Ako, elle devient ainsi la première femme dans l'histoire du pays à être portée à ce poste. Elle sera secondée dans sa tâche par Francis Asenso-Okyere et Samuel Jinapor. Âgée de 69 ans, Mme Akosua Frema Opare-Osei était consultante en développement et expert en ressources humaines jusqu'à sa nomination.

Elle a été enseignante à l'Université du Ghana, Legon, entre 1976-1982. De 2005 à 2008 elle fut affectée au ministère ghanéen de la jeunesse et de l'emploi.

Frema serait titulaire d'une licence ès sciences à l'Université d'Accra et d'un master en nutrition humaine à l'Université de Guelph, Canada.

Elle est mariée mère de quatre enfants.





Partage d'expérience : Sénégal

Un exemple de réussite de l'intégration du genre dans l'armée

près la crise post-électorale (2011), qui a aggravé la situation sécuritaire dans notre pays, le Président Alassane Ouattara et son gouvernement ont initié, avec le soutien de la communauté internationale, de nouveaux processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) et une Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS). Ces processus, tout en s'appuyant sur les travaux et réflexions des processus précédents qui n'ont pas atteint les objectifs visés, devraient analyser et prendre en compte le genre.

En effet, nonobstant quelques initiatives d'ordre informel de recrutement au niveau de la Police nationale (environ 11% des effectifs) et de l'Armée nationale (environ 0,5% des effectifs), l'approche genre et la mise en rapport des questions de genre avec les questions de sécurité, sont méconnues et institutionnellement pas pris en compte dans les Institutions de Service de sécurité (ISS) en Côte d'Ivoire. Un état de fait qui explique en partie que la Gendarmerie Nationale n'intègre pas de femmes dans ses effectifs.

Au niveau du secteur de la sécurité, le Sénégal dispose des mêmes institutions et quasiment de la même structuration que la Côte d'Ivoire (Armée de Terre, Marine nationale, Armée de l'Air, Gendarmerie, Police, etc.).

De plus, bien que n'ayant pas encore un processus achevé en matière de prise en compte des questions de genre dans les ISS, le Sénégal a fait des progrès notables depuis une dizaine d'années dans ce domaine. Notamment, en révisant sa législation et ses politiques afin de les adapter aux besoins du personnel masculin et féminin.

Les Forces armées sénégalaises comptent deux (02) corps de métiers : l'Armée et la Gendarmerie.

C'est une armée de construction nationale basée sur le principe de l'universalité de la défense, qui a vocation à intégrer les minorités. A ce titre, et pour permettre une représentation de toutes les composantes de la nation au sein de l'armée, des quotas de recrutement sont alloués à chaque région du Sénégal.

Pour les autorités sénégalaises, la prise en compte des sexo-spécificités et d'égalité des sexes est une question de justice sociale. Aussi, s'emploient-elles à faire participer aussi bien les hommes que les femmes aux missions de maintien de paix, de sécurité et de développement.

Elles reconnaissent toutefois que l'incorporation des femmes est un long processus, ce qui explique que ces dernières ont été admises de façon progressive au sein des Forces armées sénégalaises.

C'est en 1984 que le recrutement de personnel féminin a débuté, avec l'intégration d'élèves officiers médecins militaires, exclusivement dans la Direction de la Santé militaire.

En 2006, la ferme volonté politique exprimée au sommet de l'Etat, par Me Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, s'est traduite, dans un premier temps, par l'intégration d'un premier contingent de cinquante (50) filles à l'Ecole nationale de Gendarmerie, sans véritable préparation au niveau, notamment, des infrastructures d'accueil.

La particularité de la Gendarmerie, c'est qu'il faut avoir fait l'Armée avant de devenir gendarme. Il a donc fallu prendre un décret de dérogation pour recruter directement dans le civil.

Le niveau maîtrise de l'enseignement supérieur des postulantes garantissait un recrutement de qualité.

Au niveau de l'Armée, c'est en 2008 que le personnel féminin a commencé la formation, au Centre d'Instruction de Saint-Louis. Les femmes ont été recrutées dans tous les corps des Forces armées y compris la Marine nationale.

Ainsi, la politique du genre introduite institutionnellement dans l'Armée sénégalaise en 1984, avec des femmes médecins-militaires, a connu une évolution relativement positive au fil des années.

Aujourd'hui, il y a 4% de femmes dans l'Armée et 3% dans la Gendarmerie. L'objectif fixé à moyen terme est d'atteindre le chiffre de 10% de femmes dans les Forces armées.

La stratégie prévoit également un volet communication et un autre relatif à la mobilisation des ressources.

L'intégration des femmes dans les Forces armées Sénégalaises est d'abord la manifestation d'une forte volonté politique des plus hautes autorités de l'Etat, à laquelle la haute hiérarchie militaire s'est soumise, avant de s'en approprier. Néanmoins dans la mise en œuvre de cette politique volontariste, les Forces armées font face à des difficultés et défis, essentiellement d'ordre infrastructurels et socioculturels.

La principale difficulté se situe au niveau des infrastructures d'accueil des femmes, dans une institution qui a été créée par et pour des hommes. Il a fallu, dans un premier temps, parer au plus pressé, en adaptant l'existant pour respecter les normes en la matière. C'est-à-dire aménager des logements (dortoirs), des douches et des toilettes séparés pour les femmes.

L'incidence au niveau des infrastructures, réside dans le surcoût budgétaire. Un plaidoyer a donc été fait en direction des pouvoirs politiques pour l'adoption d'un budget sensible au genre. Ce qui a abouti à la mise en place d'un vaste programme de relèvement des infrastructures (pour plus d'un milliard de Fcfa). Toujours au niveau budgétaire, l'intégration des femmes a créé une augmentation des coûts de santé, du fait de la prise en compte par les Forces armées de nouvelles pathologies qu'elles ne traitaient pas jusqu'alors.

Une autre difficulté importante réside dans les traditions, la culture et la religion (95% de musulmans) des Sénégalais.



Ainsi, les Forces armées ont dû mettre en œuvre une politique de communication et de sensibilisation.

D'abord en direction des personnels militaires masculins, pour les préparer à la mixité et qu'ils fassent bon accueil aux femmes. Pour ce faire, la Direction de l'Information et des Relations publiques des Armées (DIRPA) a été mise à contribution. Des tournées de sensibilisation et des causeries au sein des unités ont aussi été organisées.

Ensuite, la sensibilisation a été faite en direction des populations et des leaders religieux et communautaires pour faire évoluer les mentalités sur les rôles traditionnels assignés aux femmes et les missions fédératrices et intégratrices que doivent jouer les Armées au sein de la Nation.

Néanmoins, un obstacle d'ordre psychologique demeure au sein de l'opinion et des Forces armées sur l'opportunité de déployer les femmes dans les unités combattantes.

A ce jour, sur décision de la hiérarchie militaire, les femmes ne sont pas envoyées au front en Casamance, ni dans les opérations de maintien de l'ordre, à l'exception des officiers.

A ce niveau, le défi majeur qui se pose à la hiérarchie militaire réside dans cette problématique : comment s'inscrire dans les aspirations légitimes des femmes sans compromettre les impératifs de missions (l'engagement) des Armées. En d'autres termes, en tenant compte du mandat biologique des femmes (menstrues, grossesses, etc.), quel serait le taux réaliste (pourcentage) d'intégration des femmes à atteindre, sans compromettre les capacités opérationnelles des Armées?

Toujours est-il que l'objectif, dans la vision stratégique 2012-2022, est d'atteindre une représentation de 10% de femmes dans l'Armée et dans la Gendarmerie.

Rapport de la Mission d'étude au Sénégal - Prise en compte du genre dans les ISS - Décembre 2012





Cabinet du Ministre

Quand les femmes s'imposent!

'égalité professionnelle est une exigence dans presque tous les secteurs d'activités en Côte d'Ivoire. Le gouvernement a fait de la féminisation des secteurs sa priorité. Le ministère de la Défense dans cette dynamique s'y est engagé. Même si le taux du personnel féminin n'est pas élevé, juste est de reconnaître que la qualité de travail fournit par ce personnel est indéniable. Elles ont comme valeur principale l'engagement et la compétence. En effet, le cabinet du ministre compte deux (2) conseillères techniques sur treize (13). Une (1) chef de Cabinet militaire et deux (2) chargées d'Etudes (une chargée de communication et une chargée des affaires sociales). Le personnel féminin du cabinet est réputé pour son efficacité. Soucieux d'améliorer l'employabilité des femmes, le ministre a envisagé dans son plan d'action d'attribuer le porte-parolat à une femme.







Mme Ester BENE HOANE, Conseillère technique chargée des Relations Internationales.

Dotée d'une solide expérience professionnelle de 15 ans passée à l'international, Mme Bene Hoane rejoint le Ministère de La Défense pour prendre en charge le suivi de la coopération militaire et assurer le rayonnement de La Défense ivoirienne sur le plan régional et international.

Son dynamisme lui a valu le rôle de coordonnatrice de la préparation de la prochaine réunion des ministres de la Défense de la CEN SAD (communauté des états sahélo-sahariens) qui réunira 28 pays Africains en Côte d'ivoire en mai 2017.



Le Directeur de cabinet, M. MALAN Jean-Paul, recevant une délégation de femmes engagées dans la défense nationale.



Le studio de création de l'agence Chrysalide Comunication cherche en permanence les idées et les concepts créatifs qui assureront l'efficacité de la communication des clients de l'agence. Le studio de création traduit les axes stratégiques des campagnes en idées simples mais pertinentes et visuellement attractives sur tous les supports envisagés : brochures commerciales, plaquettes, packaging, stands, sites webs...



Abidjan Cocody Riviera 1 RUE DES JARDINS, BP 850 Abidjan 25

+222 22 43 42 38 info@chrysalideci.com +225 22 43 42 31 www.chrysalideci.com

Entretien

Avec le chirurgien dentiste, Colonel Major Koné Aminata et chef de cabinet militaire du ministre

« L'armée est à la portée de tout le monde »



Comment avez-vous été attirée par l'armée?

Colonel Major Koné Aminata : J'ai eu le déclic en 1972, lorsque j'ai vu les femmes du service civique habillées en uniforme défilées dans les fêtes de l'indépendance tournantes, et c'est- à partir de ce moment que l'idée m'est venue de rentrer dans l'armée.

Cette idée a été renforcée par la pratique du scoutisme lorsque je suis arrivée au Lycée des Jeunes Filles de Yamoussoukro. Malheureusement, les filles n'étaient admises dans l'armée à partir de la classe de troisième ou de la terminale à cette époque.

Comment êtes-vous entrée ?

Colonel Major Koné Aminata: Je suis en entrée à la défense après mes études de chirurgie Dentaire à Nantes FRANCE. Cette idée d'embrasser une carrière militaire n'enchantait pas mon fiancée d'alors. Il a fallu le convaincre d'abord jusqu'à l'obtention de mon doctorat en juin 1988. Après quoi j'ai formulé deux demandes : une au Ministère de la Santé et l'autre au Ministère de la Défense. Celle de la Défense a été agréée avant celle du Ministère de la santé. C'est ainsi que je suis allée à la Défense et comme dans la période un groupe de médecins venait de commencer leur formation

militaire, j'ai intégré ce groupe.

Nous avons fait une partie de notre formation ici à Abidjan et pour le reste à l'Ecole des Forces Armées (EFA) à Bouaké où je suis sortie major de la promotion.

Comment exercez-vous ce métier dans cet environnement masculin?

ColonelMajorKonéAminata: Ilfautdire que j'ai commencé à exercer au Centre Médical des Armées (CMA) devenu Hôpital Militaire d'Abidjan (HMA) en qualité de chirurgien-dentiste, plutôt dans un environnement technique où civils et militaires se côtoient. Dans les commandements ou j'ai eu à servir au Groupement Aérien de Transport et de Liaison (GATL) puis au Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM) . Je n'ai jamais été confronté à des difficultés liées à notre environnement spécifique. Ceux qui se présentent à moi au cabinet dentaire, sont d'abord des patients et ces patients cherchent plutôt à être soulagé de leur mal sans faire de distinction de sexe de la personne qui les reçoit.

Depuis 2012 ou j'ai commencé à travailler dans l'administration centrale avant d'être nommée au cabinet du Ministre en tant que Chef de Cabinet Militaire, dans l'exercice de mes différentes fonctions, je n'ai observé aucune différence entre le genre.

En tant que mère de famille, comment arrivez-vous à concilier vos devoirs à la maison et vos responsabilités?

Colonel Major Koné Aminata: Tout est une question d'organisation dans la vie, et quand on aime ce qu'on fait on arrive toujours à concilier la vie de famille et le travail. Ce n'est pas toujours facile, on s'en sort avec moins de temps de repos pour soi-même.



L'intégration du genre dans l'armée est une réalité, quelle vision portez-vous sur ce débat ?

Colonel Major Koné Aminata: Comme conseil aux cadettes, je voudrais leur dire d'aimer le métier d'abord. Pour intégrer l'armée, il faut avoir l'esprit ouvert, avoir une prédisposition à aimer l'homme, privilégier le travail de groupe, respecter le

règlement et avoir de la rigueur. Ceux qui ont l'esprit sectaire se retrouvent difficilement dans l'armée. Il faut chercher à relever les défis et avoir une bonne dose de courage.

On peut toujours essayer et voir s'il y a possibilité de continuer ou pas car La porte n'est pas hermétiquement fermée.

Quelle action doit-on entreprendre pour inciter les jeunes filles à intégrer l'armée ?

Colonel Major Koné Aminata: Pour faire bouger les lignes, il faut procéder par une sensibilisation accrue au métier des armes qui est avant tout un métier méconnu du public. Le citoyen lambda pense que dans l'armée tout se résume à l'exercice du combat.

Nous faisons une doléance pour plus de places aux filles qui désirent embrasser la carrière militaire.

Enfin quel message livrer à vos concitoyennes?

Colonel Major Koné Aminata: L'armée n'est pas un métier typiquement réservé aux hommes. Les femmes ont également les ressources nécessaires pour réussir dans cette corporation. La preuve, nous avons eu une femme qui a pu atteindre le grade de Général de Brigade en la personne du Docteur KOUAME AKISSI, aujourd'hui admise à faire valoir ses droits à la retraite. Il ne faut surtout pas se laisser dissuader par la peur que peuvent susciter la rigueur et la présence des outils de défense qui caractérisent l'armée.

Dans la caserne la vie est aussi conviviale qu'en ville.

Cell.com



Forces Terrestres: 2ème édition de la journée du personnel féminin

Des résultats probants acquis dans la bataille du genre

a 2ème édition de la journée du personnel féminin des Forces Terrestres s'est déroulée, le jeudi 31 mars 2016, dans l'enceinte de l'Etat-Major du Commandement des ■Forces Terrestres, sis à l'ancien camp d'Akouédo, en présence de Mme Grékou né Touré Noel, Directrice de cabinet du ministre de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant, du Médecin Général de Brigade Kouamé Akissi, Directrice de la Santé et de l'Action Sociale des Armées et du Colonel-Major Julien Kouamé, Commandant en Second des Forces Terrestres.

« Genre et Développement », c'est le thème choisi cette année pour la célébration de la journée du personnel féminin des Forces Terrestres initiée en 2015 par le Général de Brigade Gaoussou Soumahoro, pour valoriser la femme au sein des Armées.

Cette 2ème édition était Parrainée Mme Euphrasie KOUASSI YAO, ministre de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant représentée par sa directrice de cabinet, Mme Grékou né Touré Noel.

Les honneurs militaires ont été rendus à la marraine par les troupes aux ordres du Capitaine Koué Lou Zoro Sandrine du 1er Bataillon de Commandos et de Parachutistes.

« C'est la célébration à sa juste valeur de la femme dans toute sa dimension, l'intégration du personnel féminin dans les unités et l'attribution aux femmes des rôles tout aussi variés que valorisants » a affirmé d'entrée, le Colonel-Major Julien Kouamé, Commandant en Second des Forces Terrestres dans son allocution.

En outre, il a exprimé toute sa satisfaction pour le savoirfaire dont bénéficient les Forces Terrestres à travers l'organisation de conférences sur le genre par le Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant.

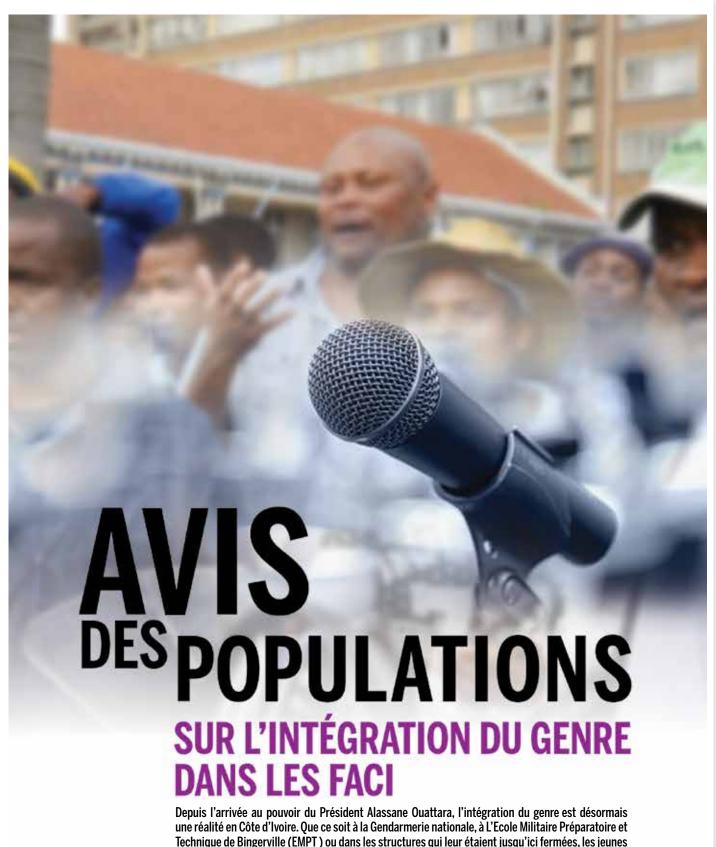
Un point d'honneur a été fait également à Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies en Côte d'Ivoire, dont l'apport substantiel des services compétents à l'endroit des Forces Armées de Côte d'Ivoire.

Prenant la parole au nom de Mme la ministre Euphrasie KOUASSI YAO, Mme Grékou né Touré Noel, a rassuré les Forces Terrestres de l'indéfectible soutien de son ministère en vue de valoriser les compétences féminines aux seins des Armées. Elle se félicite déjà des probants résultats acquis dans cette bataille du genre. En témoigne, le nombre croissant de femmes dans les armées, l'entrée des jeunes filles à l'Ecole Militaire Préparatoire Technique de Bingerville et à l'Ecole de Gendarmerie. Mme Grékou a, ensuite, rendu un hommage mérité au Médecin Général de Brigade Kouamé Akissi, point focal du Ministère de la Promotion de la Femme dans les Armées, figure emblématique de la femme leader, pour sa lutte permanente pour la femme.

Un défilé des troupes à pied essentiellement composé de femmes et une démonstration de Technique d'Intervention Opérationnelle Rapprochée (TIOR), exécutée par des stagiaires féminins du 1er Bataillon de Commandos et de Parachutistes, ont mis fin à la cérémonie.

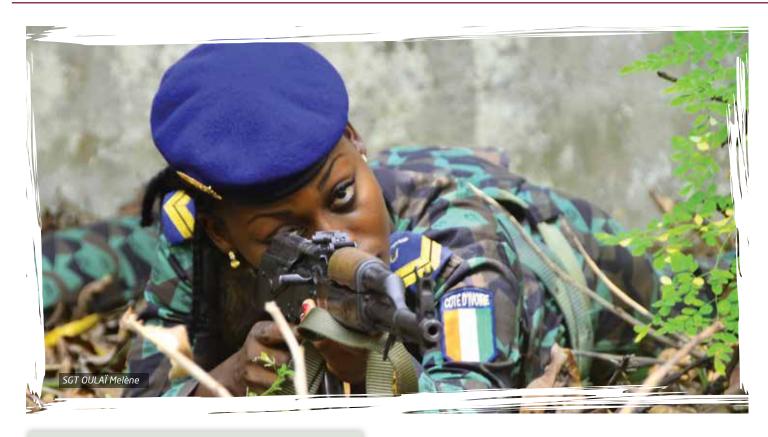
BIPA





Technique de Bingerville (EMPT) ou dans les structures qui leur étaient jusqu'ici fermées, les jeunes ivoiriennes sont maintenant autorisées à y accéder, comme tout autre lvoirien.

Que pensez-vous de l'intégration du genre dans les rangs des Forces Armées de Côte d'Ivoire? A cette question, les populations interrogées dans le cadre de ce micro-trottoir donnent leurs avis. Lisez plutôt.



J'adhère totalement à l'intégration du genre

M. Adjoussou Martial, Inspecteur d'Orientation

« Ouvrir les écoles militaires aux filles est une bonne décision. Plusieurs raisons dont la plus évidente est le ratio des filles par rapport à celui des garçons dans nos écoles et universités plaident en faveur de cette mesure.

Si vous prenez ces ratios, vous constatez qu'il y a autant de garçons que de filles qui vont maintenant à l'école.

De nombreuses filles accèdent à l'instruction, au savoir et elles sont diplômées. Peut-on raisonnablement continuer à leur fermer certaines portes, certains métiers ? On ne pourra pas le faire indéfiniment, surtout que cela est fait sur de fausses bases, sur des critères phallocratiques qui n'ont rien à avoir avec les critères de compétence et d'aptitude professionnelle. Nous sommes obligés d'appliquer l'intégration du genre pour une question d'égalité devant la loi.

Je pense donc que le Gouvernement a bien fait d'ouvrir les vannes sur cette question difficile et de permettre à nos enfants (filles) d'avoir les mêmes opportunités et les mêmes chances que les garçons. D'ailleurs, je me suis renseigné, les meilleures élèves à l'EMPT sont des filles. Celles qui y sont n'ont pas de résultats médiocres. Elles donnent bien au contraire beaucoup de satisfaction! Nous devons donc encourager l'Etat, notamment l'Armée à poursuivre sur ce chemin pour le meilleur équilibre de notre société.

Que les filles ne se contentent pas de postes subalternes

Mme ATTA Carelle, Entrepreneur

Les filles sont autant qualifiées que les hommes pour occuper toute fonction. Que ce soit dans l'Administration publique, dans le privé ou dans l'Armée. Il y a même des domaines où elles sont plus excellentes que les garçons. On n'a pas encore vu à l'œuvre, les filles qui sont rentrées à la Gendarmerie, mais je demeure confiante qu'elles donneront satisfaction à leurs encadreurs.

Vous savez, la femme est une grande passionnée, en amour comme sur le plan professionnel. Cessons alors de la regarder, exclusivement à partir de critères liés au sexe. Jugeons-les sur leurs réelles capacités, sur leur intelligence. Je pense que les choses sont en train de changer petit à petit.

Vous voyez que les familles qui ont aujourd'hui uniquement que des filles ne s'en plaignent plus, car les filles ont les mêmes capacités de réussite que les garçons. Elles réussissent même plus que les garçons dans certains secteurs professionnels. Tout le monde a compris cela aujourd'hui. C'est un peu comme cela que la question de l'intégration du genre sera perçue. Les populations commencent à l'admettre. Elles verront très bientôt les femmes à tous les postes et finiront par s'en habituer. Je profite de votre micro pour demander aux filles de ne pas également se contenter des postes de subalternes. Qu'elles visent partout l'excellence, le sommet. Je pense donc que l'intégration du genre est une décision courageuse qui permettra de mieux souder la cohésion sociale.

L'intégration du genre est la bienvenue

MIle YELLI Yolande, étudiante à l'EPSS

Pour moi, l'intégration du genre est la bienvenue, car elle nous donne désormais l'occasion d'embrasser tous les types de métiers qui existent sur le marché de l'emploi en Côte d'Ivoire. C'est une très bonne décision qui permettra l'épanouissement professionnel des femmes, surtout des nombreuses jeunes filles en quête d'emploi. Les gens ne le savent peut-être pas assez, mais, nous les filles, nous sommes aussi frappées de plein fouet par le chômage.

De nombreuses jeunes filles qui ont aujourd'hui le BTS sont sans emploi. C'est pourquoi, l'ouverture de toutes les écoles militaires à celles-ci est une formidable occasion. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Cela dit, je reconnais néanmoins qu'il y aura beaucoup de résistance, car la mentalité des Africains n'est pas encore suffisamment préparée à cette réalité. Dans nos cités, nombreuses sont encore les personnes qui pensent à tort que certains métiers ne devraient pas être exercés par les femmes. Ces hommes qui pensent ainsi, il faut les sensibiliser pour qu'ils comprennent que les femmes peuvent aussi être efficaces à tous les postes de métiers.

Les filles sont leurs propres ambassadrices...

M. Parfait GBALLO, agent immobilier

Nous pensons que c'est une très bonne décision d'ouvrir les établissements d'excellence comme la Gendarmerie, l'EMPT, la Police etc à nos enfants de sexe féminin. C'est une très bonne chose. Certes, comme nouveauté, il y a eu quelques appréhensions au debut, mais l'intégration du genre finira par s'imposer. Qui fait aujourd'hui attention aux femmes qui sont dans la Police ? On les voit pourtant partout, dans nos commissariats, nos carrefours. Ce corps de métier a été ouvert aux femmes depuis quelques années déjà.

Cela est rentré dans les habitudes des populations. Et je ne crois pas que les femmes soient plus mauvais agent de la Police que leurs collègues masculins. J'invite donc les filles à se battre partout pour mériter la confiance placée en elles. Ce sont elles qui doivent pousser et étendre partout l'intégration du genre. Elles sont leurs propres ambassadrices.

Si elles se conduisent bien, tout en méritant les postes, les obstacles tomberont les uns après les autres et l'intégration sera vite perçue comme un fait ordinaire. Qu'elles ne fassent donc pas de la figuration. Il faut qu'elles s'affirment partout elles sont.

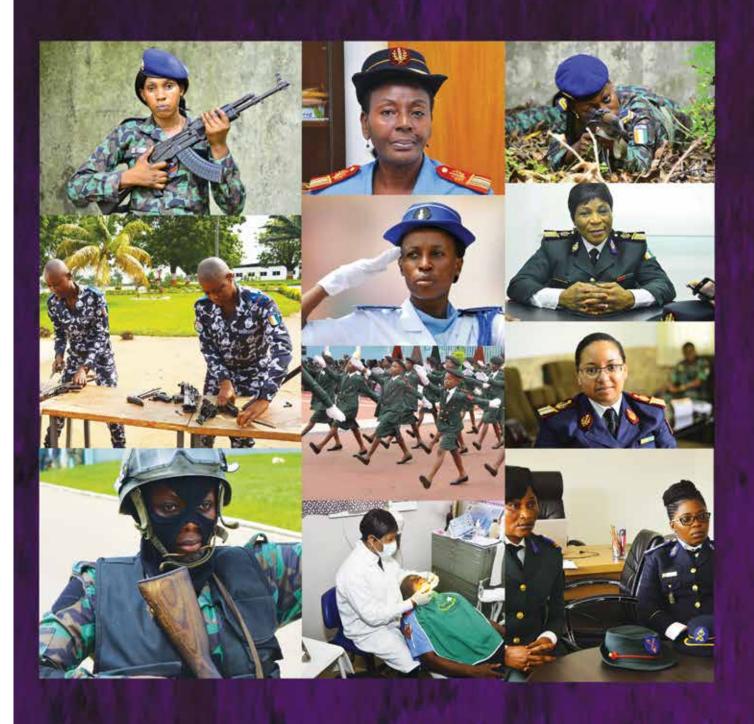
Nous avons des femmes-chefs de village, pourquoi pas des Haut gradées dans l'Armée ?

Mme Kanga Irène, Secrétaire de Direction

L'intégration du genre est une sorte d'émancipation féminine que le Gouvernement a accordée à la gente féminine ivoirienne. Les femmes sont désormais autorisées à exercer tous les métiers y compris ceux qu'elles n'avaient pas, jusqu'ici, la possibilité d'exercer. Je trouve que c'est une belle opportunité qui est offerte à nos filles. Si nous avons des femmes-chefs de village dans certaines régions de notre pays, je ne vois pas pourquoi continuer à refuser aux femmes l'entrée dans certains corps de métier.

C'est une question de mentalité. Et le Gouvernement en autorisant l'entrée des filles à l'Armée nous a envoyé un signal fort, surtout aux parents afin que ceux-ci changent de mentalité sur la question du genre. C'est un peu comme pour l'école obligatoire jusqu'à 16 ans qui va aussi faire changer nos mentalités. Nous sommes, de nos jours, dans des sociétés qui évoluent rapidement. Il faudrait pouvoir accepter l'intégration du genre dans tous les domaines d'activité. Et puis, qu'on le veuille ou non, l'intégration du genre finira par s'imposer à nous. Alors autant commencer maintenant par l'appliquer si nous ne voulons pas, là aussi, accuser un grand retard sur les pays qui nous ont devancés sur ce plan.

Elles s'engagent à travailler pour inspirer un avenir meilleur





Certains ont eu peur pour rien...

M. BALIE Seydou, agent Administratif

On avait eu peur que l'intégration du genre ne puisse pas s'adapter à nos mentalités. Ce qui a longtemps justifié le conservatisme observé sur cette question par une grande partie de nos populations.

Mais aujourd'hui, cette inquiétude a disparu au sein de la même population et tout le monde a admis qu'il était temps d'ouvrir l'Ecole de Gendarmerie, l'Ecole Militaire Préparatoire et Technique, voire l'Armée à nos jeunes filles qui ont également les mêmes capacités et compétences que les jeunes hommes.

C'est avec satisfaction que je salue cette décision qui vient réparer le tort fait à une partie essentielle de la société ivoirienne. Je ne peux donc que me réjouir de voir nos filles pouvoir faire également le métier des armes.



M. Benoît Hien, Ingénieur commercial

L'argument principal longtemps brandi par ceux qui étaient opposés à l'intégration des filles dans l'armée était surtout lié aux capacités physiques de la gente féminine.

C'était sur cette base et également sur certains clichés que les gens ne voyaient pas d'un bon œil l'entrée des filles dans le métier des armes. Or, l'expérience menée dans d'autres pays a démontré le contraire : nos filles pouvaient aussi embrasser le métier des armes.

Sur le terrain, nous nous apercevons d'ailleurs qu'elles y ont leur place. Et puis, disons-le franchement, au moment où tous nous parlons d'égalité des droits, l'égalité des sexes, comment pouvait-on ignorer que les filles ont le droit de faire tous les métiers qu'elles veulent ? Le Gouvernement a vu juste en autorisant désormais les filles à accéder aux écoles militaires.

C'est une très bonne initiative que j'encourage fortement. Il faut que cette décision demeure, car l'Etat ne peut pas se priver de la contribution d'une partie de sa population.



Les réticences sont encore nombreuses

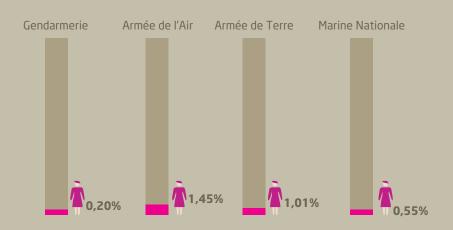
M. Bokamé Clovis, Fonctionnaire à la retraite

L'admission des femmes au sein de la Gendarmerie Nationale est trop récente pour pouvoir juger du bien-fondé de cette décision gouvernementale. A mon avis, on a voulu mettre la charrue avant les bœufs. Et je crains que l'intégration du genre à la Gendarmerie ne soit plus un effet de mode qu'autre chose. En tenant compte du poids de la tradition et des coutumes, je suis convaincu que la grande majorité des Ivoiriens voit encore d'un mauvais œil cette trouvaille du Gouvernement. Je pense qu'il aurait été plus indiqué d'expérimenter cette intégration à une petite échelle avant de l'adopter et l'étendre partout.

Si on veut réellement faire la promotion des femmes, il aurait été bien d'associer nos élus pour d'abord faire une large campagne d'explication auprès des populations avant de passer à la phase d'exécution. Mais tel que nous avons procédé, je crains que cette décision ne soit un coup d'épée dans l'eau. Allez-y vous renseigner, vous verrez que les réticences sont encore fortes, surtout au sein de la gente féminine. Bon nombre de nos filles ne se voient pas dans le métier des armes, parce que la communication n'est pas bien passée.

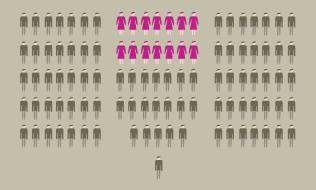
CHIFFRES CLÉS

TAUX DE FEMINISATION DANS LES CORPS D'ARMÉES



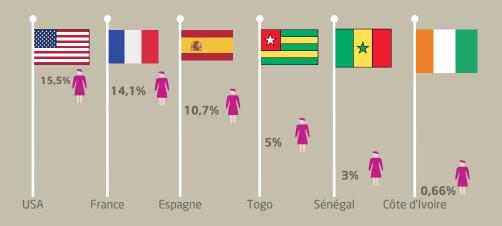
PROPORTION HOMMES/FEMMES DANS L'ARMÉE IVOIRIENNE

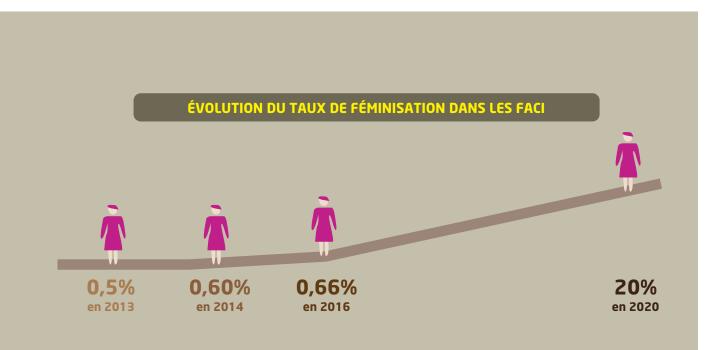
Effectif global
44 597 soldats



44 301 hommes 296 femmes

TAUX DE FEMINISATION DANS LES CORPS D'ARMÉES





Taux de féminisation par armée Côte d'ivoire

ARMÉE DE TERRE :	25,79%
ARMÉE DE L'AIR :	9,24%
MARINE:	0,05%
UREMGA:	59,36%

Taux de féminisation par armée France

ARMÉE DE TERRE :	10,67%
ARMÉE DE L'AIR :	20,69%
MARINE:	12,83%
SANTÉ:	49,87%
ESSENCES:	9,90%
AUTRES :	21,26%

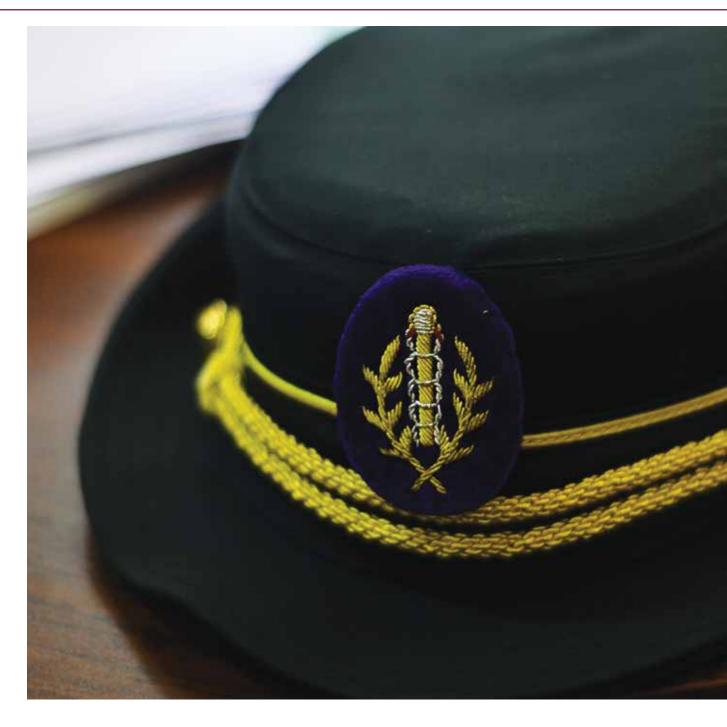
La France au premier rang de féminisation des armées européennes

Avec un taux de féminisation de 15,4% (hors gendarmerie), la France est au premier rang des armées européennes. La présence des femmes dans l'armée s'est opérée progressivement. Cela a commencé lors de la première guerre mondiale. Mais, c'est pendant la seconde guerre mondiale qu'elles ont pu s'engager sous statut militaire.

Entre 1998 et 2007, la proportion de femmes militaires a doublé. En 2014, l'armée française comptait plus de 2000 officiers féminins.

L'Armée de Terre compte plus de 10% de femmes. Elles investissent majoritairement deux domaines : l'administration (40%) et la santé (15%). Les femmes représentent 13,25% des officiers, 16,69% des sous-officiers, 13,57 des militaires du rang, 28,11% des volontaires.

L'Armée française compte 5% de femmes officiers généraux. Les femmes constituent 6,7% de l'effectif militaire en opérations extérieures.



Les FACI au feminin: entre détermination et résistance au changement

'année 2016 aura été une année marquée par la féminisation des Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI), en particulier celle de la gendarmerie nationale. Plusieurs événements se sont déroulés pour souligner l'intégration des femmes, mais aussi mettre en avant l'appropriation de cette intégration par l'institution militaire, à l'instar de la cérémonie d'inauguration des dortoirs des femmes-gendarmes le 25 février 2016.

Le Ministre de la défense disait alors : « Vous conviendrez, dès lors avec moi, que l'événement qui nous rassemble, marque d'une pierre blanche, l'histoire de la Gendarmerie Nationale de notre pays. Cette force d'élite, jadis considérée comme une chasse gardée des hommes, a initié le processus irréversible d'intégration des femmes en son sein avec la prestation de serment l'année dernière de quatre (04) Officiers femmes ».



Peut-on pour autant avancer sans hésitation, que la conduite du changement à ce niveau se déroule comme il se doit? Les effectifs féminins actuels reflètent-ils cette féminisation ou du moins la détermination à y arriver?

La stratégie nationale de sécurité, déclinée en Loi de Programmation Militaire (LPM), prévoit une féminisation des effectifs des Armées et de la Gendarmerie, clairement stipulée dans le Rapport Annexe à la LPM, en sa page 22. En effet, cet alinéa (3.2) relatif au recrutement dans les Armées, annonce un objectif de féminisation fixé à 20% des effectifs globaux pour 2020. A cet effet, un ensemble de mesures d'accompagnement de cette politique est prévu, notamment des quotas. L'on peut donc objectivement, dire que l'institution militaire est déterminée à faire évoluer ses effectifs, afin qu'ils reflètent davantage notre ère, une ère de mixité et d'égalité professionnelle.

Au titre des avancées à retenir, depuis 2015 en matière de féminisation des Armées et de la Gendarmerie, il faut noter à l'instar du site « Genderlinks.org.za » : « l'arrivée de la première promotion de 20 jeunes filles à l'Ecole Militaire Préparatoire Technique (EMPT) de Bingerville. En effet, sur 119 candidats admis, 37 jeunes filles l'ont été eu égard à leurs performances... Il y a également quatre jeunes femmes, sous-lieutenants, issues de l'Ecole des Forces Armées de Zambakro, qui se trouve au centre du pays, qui ont intégré l'Ecole de Gendarmerie d'Abidjan, en vue d'assurer l'encadrement de futurs recrutements féminins. »

Eu égard à ces éléments, qui attestent d'une véritable volonté politique d'encourager la féminisation des effectifs militaires, une résistance culturelle et sociétale viennent mitiger le tableau de cette détermination à « conjuguer les forces militaires au féminin ». En effet, ce sont des lourdeurs culturelles qui constituent les freins maieurs à cette tendance irréversible. Les sociétés africaines ne mettent pas assez les femmes en avant, notamment sur des emplois considérés comme masculins qui bien souvent semblent inaccessibles et réservés. Vaincre les préjugés et leurs effets, voilà le véritable enjeu de la féminisation des forces chargées de la défense.

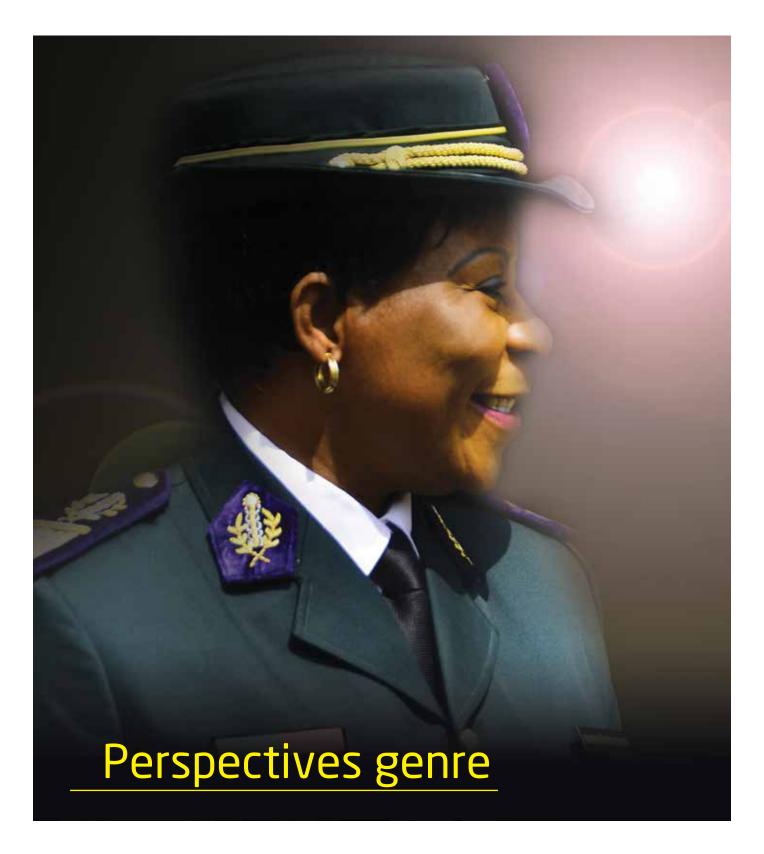
En outre, les effectifs du personnel féminin de la Défense, ne reflètent pas suffisamment la volonté affichée à intégrer les femmes parmi les FACI.

En effet, l'on dénombre à ce jour, 296 femmes sur un effectif global de 44597 soldats. Ce qui représente un taux global d'effectif féminin de 0.66 %. La Gendarmerie étant l'entité affichant le plus faible taux de féminisation, à savoir 0.20 % contre 1.45 % pour l'Armée de l'Air, 1.01 % pour l'Armée de Terre et 0.55 % pour la Marine Nationale. Ce taux, témoigne donc d'une timide féminisation résultant notamment, d'une absence de politique d'intégration depuis des décennies. Il s'agit donc d'un héritage qui devra bien évidemment évoluer. Le contraste est net avec des pays comme le Togo et le Sénégal qui affichent respectivement, un taux de féminisation de 5% et de 3% au sein de leurs forces armées.

En tout état de cause, les FACI doivent impérativement se tourner vers l'avenir, en s'intégrant dans la dimension d'une Armée: « miroir de la nation ». A cet effet, il serait louable que le ministère de la défense, engage une politique d'intégration et de valorisation des femmes au sein des FACI, sur la base d'un état des lieux de la féminisation. Cet état des lieux, pourrait prendre la forme d'une enquête sur l'égalité entre les femmes et les hommes de la défense. Toujours dans la même idée, l'instauration d'une journée de la « Femme Militaire » serait une reconnaissance de leur rôle et de leur place au sein de l'institution militaire. Aussi, confier le porte-parolat du ministère à une femme issue des FACI, illustrerait efficacement une institution en pleine transformation. Enfin, la promotion du genre est une composante primordiale de l'émergence inclusive à laquelle aspire la nation ivoirienne.

Jean-François CURTIS www.strategeo-ci.com





e lundi 6 janvier 2014, lors de la cérémonie de présentation des vœux, le Président de la République SEM. Alassane OUATTARA a mis un accent particulier sur les réformes en cours ou à venir, au sein des Forces armées.

« En définitive, 2014 devra être l'année de l'accélération de la mise en œuvre des réformes du secteur de sécurité », a recommandé le Chef de l'Etat aux Chefs des Grands Commandements des Armées et des Forces de Sécurité de Côte d'Ivoire.

Parmi ces réformes, figurait en bonne place la notion du genre dans les Forces Armées de Côte d'Ivoire. Sur ce sujet, le chef de l'Etat a exprimé sa satisfaction de constater qu'après l'Ecole Nationale de Police (ENP), l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA) et l'Ecole des Forces Armées (EFA), l'Ecole Militaire Préparatoire Technique de Bingerville (EMPT) a également permis aux filles d'accéder aux formations militaires.

Sur cette lancée, il a annoncé que « très bientôt l'Ecole de Gendarmerie, fera la même expérience ». Le Chef de l'Etat avait alors exhorté les parents à orienter leurs « filles vers tous les corps de métier de l'armée ».

Une annonce qui a sonné comme une "victoire" pour les femmes qui jusque-là, avaient saisi toutes les tribunes pour « réclamer leur place » au sein de la Gendarmerie Nationale. Pour réussir de manière efficiente cette intégration du genre dans l'armée, des aspects prioritaires doivent être revus notamment :

Au niveau de la formation

Les écoles militaires en l'occurrence l'EMPT, l'ENSOA, L'EFA, et Toroguhé doivent rester des écoles d'excellence dont la notoriété doit influencer les parents en vue d'y inscrire leurs enfants et plus spécifiquement les filles.

Dans ce monde professionnel qui s'est construit sur la virilité masculine, où les hommes ont imposé leurs règles, l'entrée des femmes bouscule cette hiérarchie. Le temps de l'enseignement initial est celui de la connaissance de soi, de ses propres motivations, de la croyance à la puissance de l'institution pour réaliser son pari.

Il apparaît donc nécessaire d'adapter le mode de formation aux réalités nouvelles .

Ainsi, les chefs de corps doivent former les nouvelles recrues sur la base d'une égalité professionnelle en vue de fidéliser au mieux les jeunes filles , sur des valeurs d'égalité, de transparence et de cohésion.

Au niveau des infrastructures

Le personnel féminin n'étant pas prévu dans l'utilisation des commodités masculines prescrites jadis, a beaucoup de mal à s'adapter. Les conditions de couchage, d'habillage, d'hébergement sont essentiellement adaptées au sexe masculin. A la sortie des formations, les filles sont affectées dans des unités, une situation qui constitue une iniquité au détriment du personnel féminin. Dès lors chaque unité devra se préparer à accueillir les femmes, ce qui nécessite un ajustement structurel des centres d'accueil et de formations.

Une nécessaire sensibilisation

La présence des femmes a amélioré la prise en compte des violences sexuellles basées sur le genre. En quelques années nous sommes passés de trente (30) cas en 2014, trois (3) cas en 2015 et un (1) cas en 2016.

L'intégration du personnel féminin contribue à améliorer la qualité d'accueil et d'écoute des populations et en veillant au renforcement de la cohésion de l'ensemble du personnel. Les femmes dans l'armée ont des aptitudes avérées, dans les services de renseignement, dans les fouilles à l'aéroport, dans l'administration, les services de santé et même dans les opérations extérieures. Elles ont donc un rôle important à jouer dans le développement économique de la Côte d'ivoire. Une vaste compagne de sensibilisation doit accompagner cette volonté manifeste d'atteindre un quota de féminisation répondant aux standards internationaux.

De nos jours, le personnel féminin tend à investir toutes les unités de l'institution. Force est donc de mettre tous les moyens d'accompagnement pour atteindre cette féminisation de l'armée tant souhaitée.

De même, la prise en compte des sexospécificités peut modifier l'image de l'armée et la convertir en une institution dévouée essentiellement à la protection contre la violence et au bien-être de tous, ce qui est plus en adéquation avec la consolidation de la paix et surtout la sécurité humaine.







CURTIS Jean-François, analyste senior en Stratégie, Sécurité et reconstruction post-conflit.

ransparency International, ONG de renom dans le domaine de la lutte contre la corruption a produit au titre de l'année 2015, deux documents clés pour mieux cerner les questions de gouvernance dans le secteur de la défense et spécifiquement en matière de lutte contre la corruption.

Mesurer l'aptitude d'une entreprise du secteur de l'armement ou de l'équipement militaire, à mettre en place des mécanismes internes de bonne gouvernance, voilà l'intérêt de l'Indice Anti-corruption des Entreprises dans le Secteur de la Défense.

Cet indice permet de visualiser les efforts réalisés par des entreprises souvent accusées d'opacité dans leur gestion.

Le deuxième indice publié par Transparency International est l'Indice Anti-corruption des Institutions Gouvernementales du Secteur de la Défense (GI2015). Le palmarès des pays africains dans ce classement est inquiétant et nécessite une prise de conscience, certes au niveau national mais de façon collective.

N'oublions pas que les indices internationaux publiés sont de véritables indicateurs en termes de performance et de transparence. Là aussi, c'est une question d'image et d'influence. Que penser d'une entreprise de l'armement, qui ne dispose d'aucun mécanisme interne de contrôle en termes de gouvernance et de lutte contre la corruption ? A quel point est-elle crédible ? Idem pour les pays africains peu performants dans le GI2015, quelle est leur crédibilité en matière de lutte contre la corruption? La notion d'émergence en Afrique inclue de façon inéluctable, l'intégration de dispositifs de lutte contre la corruption et de transparence dans la gestion des affaires militaires.

L'Indice Anti-corruption des Entreprises dans le Secteur de la Défense (2015), a pour objectif de soutenir les réformes de défense et de sécurité dans les pays ; influencer la politique ; aider à l'amélioration les normes de l'industrie de la défense ; obtenir davantage de transparence de la part des entreprises de ce secteur et évaluer les protocoles de cette nature mis en place par les entreprises évaluées. Ainsi l'on retrouve une entreprise africaine, à savoir, DENEL, d'Afrique du Sud, classée dans la «bande D». Cette entreprise a fait un bond qualitatif passant de la «bande F» en 2012 à la «bande D» en 2015. Cela traduit la mise en place de mécanismes viables de lutte contre la corruption et de transparence dans la gestion. 04 pays figurent dans la «bande A», 23 dans la «bande B», 29 dans la «bande C», 31 dans la «bande D», 19 dans la «bande E» et 57 dans la «bande F».

Voici quelques entreprises classées selon leur performance: Pour la «bande A»: Lokheed Martin, Raytheon et Bechtel. Pour la «bande B»: Airbus Group, Thales et BAE systems. Pour la «bande C»: Elbit Systems, Saab, Boing. Pour la «bande D»: Toshiba, Denel et Safran. Pour la «bande E»: IMI, AAR et Navantia. Pour la «bande F»: Antonov, Norinco et Dassault Aviation.

L'examen de ce rapport, montre combien il est urgent pour bien des entreprises de mettre en place une vraie politique de bonne gouvernance et des mécanismes de contrôle et de lutte contre la corruption. Les questions liées aux commissions et rétro commissions doivent être examinées de près et des mesures envisagées pour assainir le secteur. D'ailleurs, les plus gros groupes témoignent de peu ou voire d'aucun mécanisme mis en place pour promouvoir l'éthique et lutter contre la corruption (Dassault Aviation, etc.). Les 2/3 des entreprises évaluées se retrouvent entre la «bande D» et la «bande F». Cependant de plus en plus d'entreprises mettent en place des mécanismes contre la corruption. L'on compte 42 entreprises/127, qui ont fait un bond qualitatif entre 2012 et 2015.

En ce qui concerne l'Indice Anti-corruption des Institutions Gouvernementales du Secteur de la Défense (GI2015), il mesure le risque de corruption des institutions de la défense et de la sécurité. Le constat est sans appel pour les pays africains. Sur 47 pays évalués, 07 sont dans la «bande D» (Ghana, Cap Vert, Afrique du Sud, etc.); 20 sont dans la «bande E» (Cote d'Ivoire, Botswana, Nigeria, etc.) et 20 sont classés dans la «bande F» (Burkina Faso, Tchad, Zimbabwe, etc.). Le système de notation est le suivant, du risque de corruption le moins élevé au plus élevé: «bande A» (risque très faible), «bande B» (risque faible), «bande C» (risque modéré), «bande D» (risque élevé), «bande E» (risque très élevé) et la «bande F» (risque critique).

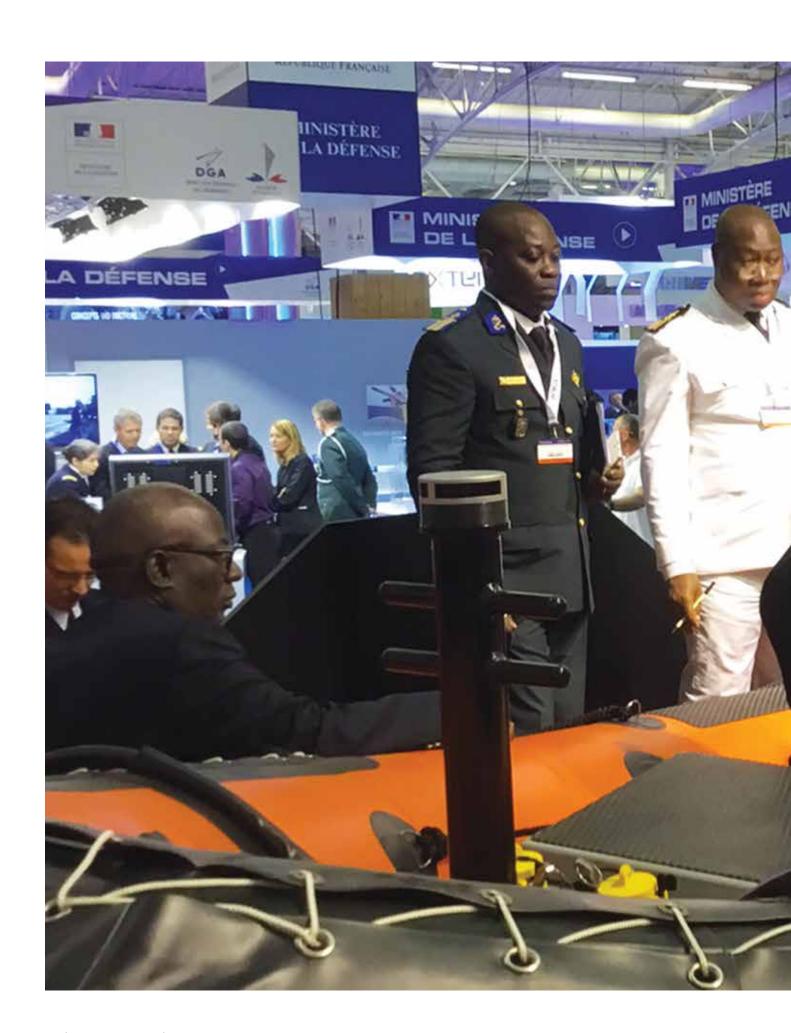
Les pays africains sont donc tous classés entre la bande D et la bande F, soit un classement défavorable pour l'ensemble des pays évalués.

Enfin, sur la base de l'alarmant constat établi, nous partageons quelques recommandations :

- 1- Les états africains, soucieux de s'équiper en matériels militaires, devraient dans un souci de cohérence et de transparence, se baser sur l'Indice Anti-Corruption des Entreprises dans le Secteur de la Défense, pour faire un choix crédible.
- 2- Les états africains, engagées dans la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), pourraient dans l'optique d'une meilleure gouvernance du secteur de la défense, créer leur Indice National de Gouvernance du Secteur de la Défense.
- 3- La création d'une industrie de la défense devrait être une priorité pour les états africains eu égard aux menaces grandissantes.
- 4-L'adoption de Lois de Programmation Militaire et Sécuritaire (Côte d'Ivoire en janvier 2016) est un impératif pour tous ces pays car elles témoignent d'une certaine transparence dans l'allocation des ressources.
- 5- La redynamisation et la revalorisation des inspections générales des Armées ou leur équivalent est essentielle pour combattre la corruption et garantir un contrôle efficace.
- 6- Les organisations sous régionales (CEDEAO, etc.) devraient faire de la question de la gouvernance du secteur de la défense de leur pays-membres, une priorité absolue et encourager la mise en place de mécanismes de contrôle et de sanction.

www.strategeo-ci.com http://www.strategeo-ci.com/2016/02/gouvernance-de-ladefense-indices-alarmant.html





Evènement



Conférence ShieldAfrica 2017

« ShieldAfrica , une conférence à la dimension de l'évènement »

e ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense, assurera le lundi 23 janvier 2017, le parrainage d'une conférence en prélude à la quatrième édition du salon ShieldAfrica.

L'objectif principal de cette première conférence, placée sous l'égide du ministre Alain-Richard DONWAHI, est de mettre en exergue les réalisations concrètes dans le domaine de la sécurité nationale.

Cette édition particulière qui, s'inscrit dans un contexte de militarisation et d'intensification de la menace terroriste, favorisera l'émergence de réflexions concrètes sur la contribution de la sécurité dans le développement économique d'un pays.

En effet, Il n'y a pas de développement économique et humain dans un contexte conflictuel. Le défi et l'exigence de sécurité, intérieure et extérieure, est donc central. Malgré les progrès enregistrés dans ce domaine et la baisse tendancielle du nombre de conflits, les menaces demeurent et constituent des freins au développement.



Ainsi, celles-ci seront examinées par les acteurs du secteur de la sécurité dans leur diversité. A l'issue de trois tables rondes, des mesures concrètes, sécuritaires aux échelles nationales et régionales, seront proposées afin de sécuriser efficacement le développement du continent.

A travers le salon ShieldAfrica, la Côte d'Ivoire entend donc susciter un partage fructueux d'expériences et poursuivre son engagement dans une démarche démocratique et coopérative dans le traitement des défis de sécurité.

Cell.Com

Programme de la conférence ShieldAfrica, le 23 janvier 2017

Thème : Afrique, « protégeons notre développement » : vers une approche intégrée

Panel 1: Vers une approche inclusive de la sécurité nationale

Exposé 1 : Sécurité nationale : quelle contribution des acteurs non régaliens ?

Exposé 2 : Réflexion stratégique : rôle des instituts à vocation régionale

Exposé 3 : La sécurité des grands événements sportifs

Exposé 4 : Gestion des foules par les forces de l'ordre

Panel 2: La sécurité et la sûreté face aux nouveaux défis sécuritaires

Exposé 1 : Terrorisme en Afrique : retour d'expérience de l'attaque de Grand-Bassam

Exposé 2 : Action de l'Etat en mer : perspectives dans le cadre d'une action intégrée sous-régionale

Exposé 3 : Action de l'Etat en mer : l'exemple du Golfe de Guinée

Exposé 4 : Les enjeux de la cyber-sécurité en Afrique de l'ouest

Exposé 5: National strategy in the CYBER domain

Panel 3: Enjeux régaliens et réponse collective

Exposé 1 : Les menaces transnationales : exemple de l'Afrique de l'est

Exposé 2 : La réforme des systèmes de sécurité dans le cadre des opérations de paix menées dans l'espace francophone

Exposé 3 : La stabilité des Etats et la sécurité des personnes faces aux menaces transnationales

Exposé 4 : Face à des menaces communes, quelles réponses coordonnées des Etats ?

ShieldAfrica 2017

Un stand pour montrer la montée en puissance de l'armée ivoirienne



e Salon ShieldAfrica se tiendra du 24 au 26 janvier 2017 et permettra aux professionnels et industriels du secteur de la sécurité du monde entier, de proposer et d'exposer des solutions pratiques de sécurité.

A cet effet, les forces chargées de la défense nationale, disposeront d'un stand d'exposition affichant ainsi la montée en puissance des trois armées et de la gendarmerie. Ce nouvel outil de défense vise non seulement à, être au service du développement de notre pays par la protection des frontières mais aussi de participer au maintien de la paix avec des bataillons projetables dédiés aux missions extérieures.

La situation s'est normalisée en Côte d'ivoire. La fin de l'embargo vient sonner le glas du sous-équipement. Il n'y a désormais plus d'obstacles au relèvement capacitaire des forces. L'indice de sécurité qui était de 3,8 est passé à 1.2.

Une loi de programmation militaire 2016 -2020 a été votée en janvier 2016. La mise en œuvre de la Loi de Programmation militaire est donc engagée. Aussi, la loi portant organisation et restructuration de la Défense, officialise la nouvelle dénomination des forces chargées de la défense, à savoir : Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI). De même, le code de la fonction militaire à été voté à l'unanimité à l'Assemblée

Nationale. Pour revenir à l'orthodoxie militaire, une vaste campagne en vue de la réduction en souplesse des effectifs est en cours.

Dès sa prise de fonction, le ministre Alain-Richard DONWAHI, s'est penché en priorité sur l'amélioration des conditions de vie des soldats. En outre, les équipements militaires n'ont pas été en reste, en témoigne, la participation de la Côte d'Ivoire à plusieurs salons de l'armement.

Des contacts ont été pris avec les industriels, lors de grands salons comme Eurosatoray, Eurononaval et HLS Cyber, afin d'intensifier les actions pour lutter contre la menace terroriste, incarnée par Boko Haram, AQMI et l'Etat Islamique.

Enfin, la prise en compte de la sécurité maritime à travers l'endiguement de la piraterie maritime, demeure un défi à relever. Ainsi donc la Côte d'ivoire s'emploie à mettre en place une armée équipée et hautement qualifiée qui renforcera les capacités tant du « Soldat que du Général ». Un nouvel outil de défense qui devra marquer un nouveau départ par la montée en puissance des FACI, pour la fierté des populations ivoiriennes d'une part et d'autre part pour la stabilité sous régionale et du continent.

Cell.Com

Général Patrick Colas des Francs

« Le Salon ShieldAfrica d'Abidjan va s'imposer à toute l'Afrique comme un rendez-vous incontournable »



u 24 au 26 janvier prochain se tiendra à Abidjan le 4ème Salon international de la Sécurité et de la Défense ShieldAfrica. Patron du COGES (Commissariat général des Expositions et Salons) - filiale du GICAT (Groupement des industriels français de l'Armée de Terre et de l'aéroterrestre) - et organisateur d'Eurosatory (premier salon d'armement au monde qui se tient tous les deux ans en France), le général de brigade (2s) Patrick Colas des Francs nous explique pourquoi et comment COGES Africa s'est associé aux autorités ivoiriennes pour faire de ShieldAfrica un rendez-vous incontournable.

Lancé en mai 2013 à Abidjan, le Salon ShieldAfrica a pris désormais une autre dimension. Peut-on le résumer en quelques chiffres ?

Général Patrick Colas des Francs :

Nous avons repris le Salon ShieldAfrica qu'avait créé notre ami franco-ivoirien Stéphane Konan, qui reste actionnaire et Commissaire général du Salon, en créant une société de droit ivoirien,

COGES Africa, qui est enregsitré à Abidjan avec une Directrice déléguée en la personne de Fabienne Eskin, qui a déjà monté avec lui les trois premiers salons.

ShieldAfrica est un salon africain, qui a été créé par des Africains pour des Africains et l'on veut lui garder - à juste titre - ce côté africain.

Nous autres, COGES, arrivons juste

avec des réseaux pour aider nos amis ivoiriens à développer leur salon.

Le prochain ShieldAfrica en quelques chiffres: nous allons passer le cap des 100 exposants contre seulement une quarantaine dans la dernière édition qui s'est tenue mai 2015 à Libreville, au Gabon, avec 18 pays différents qui exposent. Parmi les exposants, il y aura une majorité de français, bien sûr, mais aussi des coréens, des bulgares, des russes avec pour la première fois Rosoboronexport, l'agence officielle russe chargée des exportations d'armement.

Concrètement, comment s'est faite cette reprise ?

Général Patrick Colas des Francs: Pour



Quels seront les principaux invités de ce 4^{ème} ShieldAfrica ?

Général Patrick Colas des Francs : Ce Salon

se déroulera du 24 au 26 janvier prochains à l'Ecole de Police d'Abidjan (aux Deux Plateaux), comme il y a trois ans. Comme les autorités ivoiriennes ont officiellement invités tous les ministres de l'Intérieur comme tous les ministres de la Défense des 54 pays

d'Afrique, il y aura beaucoup de personnalités politiques et d'autorités militaires. Nous avons donc décidé de monter en ouverture, le 23 janvier à l'Hôtel Sofitel Ivoire, une Conférence qui, elle, sera parrainée par le ministre de la Défense, Alain-Richard Donwahi. Certains seront peut-être representés par leurs Chefs d'étatmajor... ou enverront un adjoint, mais beaucoup seront présents.

A cette Conférence comme au Salon proprement dit, nous avons également invité les représentants de toutes les organisations internationales présentes à Abidjan et en Afrique comme l'ONUCI, bien sûr, la BAD, la Banque mondiale, le FMI, la FAO, l'Union Européenne, le CICR, etc.

Nous avons invité, de surcroît, quelque 150 délégations officielles en s'adressant à tous les directeurs de sécurité des sociétés pétrolières, minières ou internationales comme Bolloré qui travaille beaucoup en Afrique, ainsi que tous les directeurs de ports, d'aéroports, de grandes insfrastructures ou grands transporteurs.

Quels seront les grands thèmes abordés lors des conférences ou tables rondes ?

Général Patrick Colas des Francs : On a mis l'accent cette année sur la sécurité des « Smart Cities », mais l'on a ouvert bien entendu les conférences à d'autres domaines plus larges comme la sécurité des grands événements sportifs. « Protégeons notre développement » sera le thème central du Salon, dont tous les intervenants seront africains. A trois exceptions près, un américain du FBI, un général de la Gendarmerie qui viendra expliquer francaise comment on fait du maintien de l'ordre et de la « gestion démocratique des foules » comme on dit chez nous, et le Préfet français Ziad El Khouri, en charge de la sécurité de l'Euro de football en juin et juillet 2016, dont le témoignage sera fort intéressant pour les Gabonais qui organisent la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football début 2017

Il y aura aussi le témoignage d'Ivoiriens d'expérience...

et pour les Camerounais qui l'auront, le coup d'après, en 2019.

Et il y aura aussi le témoignage d'Ivoiriens d'expérience...

Pour améliorer la sécurité en Afrique avec des exemples très concrets, on a ainsi demandé au général Bredou M'Bia, Directeur général de la Police ivoirienne, comment ses services ont fait pour sécuriser et pacifier une grande ville comme Abidian en signant par exemple un contrat avec Thalès ou en mettant en place des caméras... Mais il y aura aussi le témoignage du général Lancina Doumbia, commandant des Forces spéciales, dont les hommes sont intervenus efficacement à Grand Bassam, ou celui de Stéphane Konan, spécialiste reconnu de la Cyber Sécurité, qui nous parlera lui aussi de l'exemple de la Côte d'Ivoire en ce domaine très sensible.

La Cyber sécurité, c'est toujours l'une de vos priorités ?

Général Patrick Colas des Francs :

C'est exact. En amont du Salon, comme on l'avait déjà fait en mai 2015 à Libreville (Gabon), il y aura en effet une formation en Cyber sécurité qui sera assurée pour les francophones par la Gendarmerie française et pour les anglophones par le FBI avec deux cours menés pendant trois semaines et une remise de diplômes à la fin du stage.

Pourquoi le Salon ShieldAfrica revient-il à Abidjan ?

Général Patrick Colas des Francs

C'est assez logique puisqu'il a été fondé par un ivoirien et que le gouvernement ivoirien a décidé de nous dérouler le tapis rouge. Pour revenir à Abidjan et pérenniser le Salon, nous avions en effet besoin de trois choses :

1/ Que les autorités ivoiriennes invitent les délégations officielles ;

- 2/ Qu'elles assurent la sécurité du Salon parce qu'elles sont chez elles ;
- 3/ Qu'elles prennent en charge tout ce qui est protocolaire et cérémonies officielles.

Le ministre d'Etat, Hamed Bakayoko, m'a répondu « Pas de problème ». Nous avons donc signé avec lui un partenariat pour 20 ans, un protocole d'accord pour que le Salon s'installe définitivement à Abidian.

Sa périodicité aussi a changé..

Général Patrick Colas des Francs

Il est annuel au départ et va devenir biennal (une fois tous les deux ans) au mois de janvier car en regardant le calendrier des Salons dans le monde qui est plein comme un œuf puisqu'il y a deux gros Salons par mois. Nous avons donc visé dans un trou. Nous avons pris ce créneau là et on va essayer de s'y tenir.

L'autre gros Salon en Afrique, c'est celui de Pretoria (Afrique du Sud) qui est lui-aussi biennal et plutôt accès sur la Défense (Terre, Air, Mer) avec une dominante armée de Terre et plus de 450 exposants, mais qui visiblement est en perte de vitesse. Ce n'est un secret pour personne que la ville de Pretoria connaît, de surcroît, de très sérieux problèmes de sécurité...



Ce sont des industriels du monde entier (africains, européens, etc) qui viennent proposer des solutions pratiques et industrielles de sécurité

Ce Salon s'adresse-t-il à toute l'Afrique?

Général Patrick Colas des Francs

Je crois beaucoup dans l'avenir de ce Salon d'Abidjan qui va s'ouvrir et couvrir peu à peu tout le Continent et ne pas se cantonner à l'Afrique de l'Ouest,

même s'il est né ici. Car je ne veux pas en faire un Salon de l'Afrique de l'Ouest francophone. Déjà, un certain nombre de pays anglophones annoncent leur visite et présence comme le Nigeria, le Ghana, le Kenya, l'Afrique du Sud et j'espère bien aussi avoir des représentants de l'Afrique lusophone avec le Mozambique.

Il y a en Afrique des pays qui semblent -hélas - définitivement sinistrés, mais il y a aussi des pays qui marchent bien et décollent comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Ethiopie, le Kenya, le Mozambique, le Botswana, etc. Mais il nous faudra bien sûr deux ou trois salons pour monter en puissance et s'imposer comme un rendez-vous incontournable.

Dans quelle logique s'inscrit-il par rapport au Forum de Dakar?

Général Patrick Colas des Francs

A Dakar, pour le Forum sur la Paix et la Sécurité en Afrique, dont la 3ème édition se tenait début décembre, c'est la géopolitique avec des conférences de haut niveau sur l'avenir de l'Afrique

> face au terrorisme et aux nouvelles menaces. Nous, nous sommes vraiment sur une logique des industriels. Le Salon ShieldAfrica, ce sont des industriels du monde entier (africains, européens, etc) qui viennent proposer des solutions pratiques et industrielles de sécurité : des caméras pour la sécurité des villes, par exemple, des

systèmes de surveillance bancaire... pour développer la sécurité sous toutes ses formes. On est vraiment dans la mise en relation entre les grands responsables de la sécurité, qu'ils soient publics ou privés, avec les industriels aui proposent des outils et solutions de sécurité.

A l'inverse de Dakar, qui est plus dans la philosophie et la prospective, nous sommes dans le pratique et l'industrie, mais je pense que les deux sont complémentaires.

Nous aurons à Abidjan un Salon qui marche bien, grandit et se développe pour répondre aux attentes responsables de la sécurité aui cherchent du matériel. C'est un carrefour avec les industriels qui proposent des solutions. Un exemple : les responsables du groupe Bolloré qui construisent un train transafricain vont venir les rencontrer car ce train a un grand besoin de sécurité.

Comment l'Afrique et la Côte d'Ivoire en particulier - frappée le 13 mars dernier à Grand Bassam peuvent-elles faire face à la menace terroriste?

Général Patrick Colas des Francs La sécurité et la lutte contre le terrorisme sont des problématiques qui intéressent à juste titre les Africains... même s'ils manquent souvent de moyens. Les ivoiriens ont cependant été très efficaces à Grand Bassam, où ils sont intervenus très vite alors que ce drame aurait pu durer des heures. Et dans la foulée, ils ont mené une enquête sérieuse grâce, bien sûr, à leur services de renseignement et à une coopération internationale avec les Etats-Unis et la France. Ils ont ainsi remonté très vite les pistes jusqu'au Mali et ont été vraiment performants. Il y aura d'ailleurs sur le Salon un stand de l'armée ivoirienne pour mettre en lumière toutes ses nouvelles capacités et un autre de la police ivoirienne avec un focus sur la police scientifique. Comme en Cyber sécurité, elle a un vrai savoir-faire.

Propos recueillis par Bruno FANUCCHI



SALON INTERNATIONAL DE LA **SÉCURITÉ** & DE LA **DÉFENSE**





Sécuriser les villes, maîtriser les espaces, gérer les flux et les ressources, lutter contre le terrorisme transfrontalier, accompagner l'urbanisation, sécuriser l'activité économique, préserver toute la richesse humaine du continent...

SHIELDAFRICA répond aux défis du continent africain







ard DONW

Les brèves



Le Général de brigade, Vagondo Diomandé, promu Général de division



Jusque-là Général de brigade, Vagondo Diomandé, chef d'Etat-major particulier du président de la République de Côte d'Ivoire, a été promu, Général de division.

«Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, a procédé, ce jeudi 1er décembre 2016, à la signature d'un décret portant promotion du Général de Brigade Vagondo Diomandé, Chef d'Etat-major Particulier du

Président de la République, au grade de Général de Division», indique le communiqué.

Le général Vagondo a été nommé Chef d'Etat-major particulier du président de la République fin 2013, en remplacement du général Michel Geu, admis à la retraite.

AIP

Rencontre de Généraux ivoirens et français : la déflation et la formation au cœur des débats

En marge de la visite de M. Manuel Valls, Premier ministre français, en Côte d'Ivoire, le Général de division François Lecointre, directeur de cabinet militaire de ce dernier, a été reçu par le général de corps d'armée Soumaïla Bakayoko, le 31 octobre 2016, à son cabinet de l'État-major des armées.

Le tête-à-tête, a permis aux deux officiers généraux d'échanger sur plusieurs questions. Notamment, celles liées à la formation du personnel militaire d'une part, et d'autre part à la déflation en souplesse de l'armée telle que prévue par la loi de programmation militaire jusqu'en 2020.

En effet le Général Soumaïla Bakayoko a souhaité voir relever le niveau du personnel militaire ivoirien pour être plus apte au commandement. « Cette formation doit être efficace sur le long terme et tenir la route », a indiqué le général Bakayoko.

S'agissant du sureffectif des sous-officiers de l'armée ivoirienne il a affirmé que cette situation était du fait de la



crise qu'a connue le pays. Toute chose qui incite au départ volontaire. «Il faut des mesures d'accompagnement à hauteur de 15 milliards de Fcfa, soit environ 20 millions de Fcfa par soldat volontaire d'ici à l'an 2020, et il nous faut réussir ce pari », a-t-il souhaité.

11 Sous-officiers renforcent leurs capacités en informatique

Le 02 décembre 2016, 11 Sous-officiers dont huit Sous-officiers supérieurs et trois Sous-officiers subalternes des Forces Armées de Côte d'Ivoire ont recu leurs diplômes en DIT Maintenance informatique à l'issue d'une formation d'un mois.

La formation, axée sur l'initiation à l'administration réseau et Windows serveur 2008 R2 administration, s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités tactiques et techniques des personnels des armées. La cérémonie de remise des diplômes s'est tenue au camp français de Port-Bouët.

Hommage à feu le médecin Général ATIN ORIA



Hommage du Ministre Alain-Richard DONWAHI et des Chefs de grands commandement à Feu le Medécin Général ATIN ORIA, ex-Inspecteur des Services de santé des Armées.

L'Armée de terre soulage les populations d'Akouédo

L'Armée de terre était, ce mardi 22 novembre 2016, aux côtés des populations d'Akouédo. A travers la chefferie Santé, les populations de cette localité d'Abidjan ont été sensibilisées au déparasitage et au dépistage du cancer. La cérémonie a eu pour cadre l'ancien camp militaire d'Akouédo.

Sur le déparasitage, le médecin colonel-major Légré, médecin-chef de l'Armée de terre, a indiqué que ce sont plus de 2000 personnes dont des enfants, des militaires et des civils qui ont été reçus en consultation gratuitement.

Pour le dépistage du cancer, environ 200 femmes ont été consultées dont 10 cas suspects. « Nous les avons orientés vers le Centre hospitalier universitaire (Chu) de Treichville », a-t-il précisé.

Après quoi, il a fait des recommandations aux femmes. « Ici en Côte d'Ivoire, il y a tout pour guérir de cette maladie. Évitez des comportements tels que la scarification des seins, la pause des

boucles aux mamelons, la mise des pièces d'argent et de téléphone dans le soutien, etc. », a-t-il conseillé.



Le patron de l'Armée de terre, le Général de brigade Gaoussou Soumahoro, tout comme la marraine de cette opération, Mariam Soumahoro, ont traduit leur reconnaissance à la chefferie Santé de l'Armée ivoirienne.

« Je suis très heureux de voir que votre initiative renforce la solidarité et l'union en notre sein. Continuez dans cette dynamique pour que tous nos soldats se portent mieux », a exhorté le Général Gaoussou Soumahoro.

Premier test réussi pour le Bataillon Pilote Projetable

Infiltration motorisée, confinement de l'objectif, manœuvre en vu d'aborder la cible, réduction d'une résistance localisée et libération d'otages. Voici le menu servi par la 1ère compagnie du Bataillon Pilote Projetable lors de la manœuvre grandeur nature de fin de formation. Cette manœuvre s'est déroulée le 05 décembre sur le site de

l'aéroport de Yamoussoukro et a engagé environ 150 hommes sous l'œil très critique du Général de Division Touré Sékou, Chef d'Etat-Major Général Adjoint, Chargé des Opérations.

08 semaines de formation dense ont suffi pour que la 1ère compagnie du Bataillon Pilote Projetable acquière les rudiments pour servir dans le cadre d'une mission internationale. Sept modules ont été abordés, il s'agit du Tir, du Combat, de la Topographie, de la lutte contre la menace liée aux engins explosifs improvisés, de l'éthique et le comportement, des gestes de premier secours et de la maintenance automobile.

Répartie en 3 sections, la 1ère section avait la mission principale, celle de contrôler l'aéroport. La deuxième section, elle, a une mission de diversion, en vue de permettre à la 1ère section de déborder largement pour aborder la cible. La 3ème section plus en retrait, se charge de recueillir les otages exfiltrés

Pour le Général de Division Touré Sékou qui a assisté à toute la manœuvre, c'est « un véritable succès ». Il a tenu à remercier la société française CORPGUARD, une structure spécialisée dans la formation des troupes d'élite, pour sa disponibilité et son dévouement à l'entraînement des troupes des FACI. Aux hommes, il a lancé un appel au travail, « vous devez vous entrainer enfin que la machine soit bien huilée ».

Etape future, la formation très prochaine de la 2^{ème} et 3^{ème} compagnie du Bataillon Pilote Projetable.

BIPA

Inauguration de la salle ARD à l'inspection des Armées



Le Ministre Alain-Richard Donwahi, a procédé le 21 décembre 2016 à l'inauguration officielle de la salle de conférence de l'Inspection générale des armées (IGA) sis au Plateau (Abidjan).

« L'aménagement de cette salle de conférence est l'aboutissement d'un long plaidoyer auprès de vos prédécesseurs », a déclaré l'inspecteur général des armées, le général de brigade, Detoh Letho Firmin, en compagnie de l'inspectrice des services de santé, le général de brigade, Dr Kouamé Akissi.

Il a expliqué que cette salle de conférence multifonctionnelle, baptisée « Alain-Richard Donwahi », sera dédiée à la formation des cadres, aux séminaires et aux réunions.

« Avec cette salle de conférence, l'inspection générale des armées dispose d'un espace de travail agréable, propice aux débats, aux réflexions et au travail en équipe », s'est réjoui le ministre Donwahi.

Il a également remercié le général Detoh Letho Firmin et ses collaborateurs pour cet hommage tout en promettant de continuer d'aider l'inspection générale des armées à jouer pleinement son rôle, en faisant d'elle « un outil de mesure de l'efficacité et de la performance des armées ».

La 77ème promotion de l'EMPT présentée au drapeau national



La 77^{ème} promotion des élèves de sixième de l'Ecole militaire préparatoire technique (EMPT) de Bingerville a été présentée au drapeau national, le 20 décembre 2016, en présence du chef d'Etat-major adjoint chargé des Opérations, le Général de division Touré Sékou, représentant le chef d'Etat-major général des armées.

Ces élèves sont au nombre de 126 dont 38 filles.

La cérémonie de présentation au drapeau national est une preuve de maturité pour les nouveaux venus. Car étant désormais «capables de se conduire avec droiture au regard des lois et règlements qui régissent» l'armée dont l'essence repose sur le respect du drapeau.

L'EMPT a été créée en 1939 avec pour mission de donner aux élèves une formation morale, intellectuelle, technique, physique et militaire. Depuis 2013, elle intègre des filles dans le cadre de la politique de la promotion du genre. Pour l'année académique 2016-2017, l'effectif est de 769 élèves, avec 124 filles et 645 garçons dont 100 originaires d'autres pays.

Attaque d'un village à la frontière Guinée-Côte d'Ivoire

Alors que les éléments de l'armée Guinéenne ont été indexés suite à l'attaque survenue dans la nuit du 21 au 22 décembre 2016, le chef d'État major des armées précise que «ce sont des chasseurs qui ont perpétré cette attaque» qui a endeuillé des familles ivoiriennes.

«Aucune présence de militaires Guinéens n'a été signalé dans ces hostilités» affirme le Général Soumaïla Bakayoko lors d'une réunion sur la sécurisation du territoire national pour cette période de fêtes de fin d'année.

Rappelons que l'attaque du village Kpéaba est la deuxième du genre après celle de janvier 2013.

Par ailleurs, cette récente attaque a fait un (1) mort et a occasionné la destruction de plusieurs maisons.

Le Gouvernement guinéen regrette et condamne l'incident tragique survenu à la frontière commune avec la République sœur de Côte d'ivoire dans la nuit du 21 au 22 Décembre dernier, causant une perte en vie humaine.



Toutefois, le Gouvernement est en mesure d'affirmer qu'aucun soldat guinéen n'était impliqué dans cette tragédie et les deux ministères en charge de la Défense Nationale ont décidé de la mise en place de patrouilles mixtes le long de cette frontière.

A cette triste occasion, le Gouvernement guinéen a présenté ses plus profondes condoléances aux plus hautes autorités ainsi qu'au peuple ivoirien.

Célébration du courage et du dévouement au GSPM

Le Groupement des Sapeurs Pompiers Militaires (GSPM) a procédé, le 27 décembre 2016, à sa traditionnelle cérémonie de remise de médaille du courage et du dévoiement qui a vu, pour une première fois, outre des soldats du feu, la distinction d'autres militaires ainsi que des civils.

Au total 127 personnes ont été distinguées parmi lesquelles les généraux de corps d'armée, Soumaïla Bakayoko et de brigade Detoh Letho Firmin. Les deux officiers généraux ont été honorés dans l'échelon or. Au nombre des récipiendaires, le commandant du Centre de coordination des décisions opérationnelles (CCDO), le commissaire divisionnaire Youssouf Kouyaté, a reçu la médaille de sauvetage échelon argent. Cette médaille a été instituée en 1974 et est attribuée à des sapeurs pompiers qui, « au péril de leur vie, se portent au secours d'une ou plusieurs personnes en danger de mort », a rappelé lors de la cérémonie le commandant du GSPM, le colonel Issa Sakho.

Elle est peut être également attribuée à d'autres personnes militaires ou civiles dont le soutien ou l'appui au GSPM a permis à celui-ci d'être efficace dans son action.

Ainsi quatre membres du personnel civils du GSPM ont été distingués dans l'échelon bronze. Le directeur de cabinet du ministre auprès du Président de la République chargé de la défense, Malan Jean Paul, a été décoré médaillé de sauvetage, échelon or.

La cérémonie de distinction a été rehaussée par la présence du ministre auprès de la République chargé de la Défense, M. Alain-Richard Donwahi.

Les récipiendaires par la voix de leur porte-parole, l'Inspecteur général des armées, le Général de brigade, Detoh Letho Firmin, ont exprimé leur gratitude au Chef Suprême des Armées, SEM Alassane Ouattara, tout en promettant de continuer de travailler « sans répit » pour apporter le secours aux populations en détresse.

BREAKING NEWS

Le Chef de l'Etat nomme deux nouveaux Généraux à la tête des Armées et de la Gendarmerie

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, a procédé, le lundi 9 janvier 2017, à la signature de trois décrets portant nominations :

- du Général de Division Sékou TOURE en qualité de Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées de Côte d'Ivoire,
- du Général de Brigade Nicolas Kouadio KOUAKOU en qualité de Commandant Supérieur de la Gendarmerie Nationale,
- et du Commissaire Divisionnaire Major de Police Youssouf KOUYATE en qualité de Directeur Général de la Police Nationale.







Vie du ministère

La Légion d'honneur pour nos forces

Fête de Noël : le Ministre de la Défense communie avec les tout-petits

Nouvel An : les vœux du Ministre de la Défense



Attaque terroriste de Grand-Bassam

La Légion d'honneur











La ville de Grand-Bassam a été attaquée par des terroristes se réclamant d'AQMI, le 13 mars 2016. Engagées dans un violent combat contre des terroristes sans foi ni loi, les Forces spéciales ivoiriennes ont perdu trois valeureux homme au champ d'honneur et 17 civils de différentes nationalités y ont perdu la vie

Face à cette attaque, nos forces ont réagi promptement de manière coordonnée, démontrant ainsi leur professionnalisme dans la maîtrise des procédés d'assaut contre les terroristes. Cette réactivité a été saluée par tous et, aujourd'hui, la France par son ambassadeur SEM Georges SERRE, leur est reconnaissante en leur décernant la médaille de la Légion d'honneur.















Fête de Noël

Le Ministre de la Défense communie avec les tout-petits

omme pour sacrifier à la tradition le Ministère de la Défense a organisé un arbre de Noël en l'honneur des enfants du Groupement militaire des moyens généraux (GMMG) structure abritant le Ministère de la Défense.

Le jeudi 22 décembre dès 10h, le décor était planté pour accueillir les tout-petits. Jeux, rafraîchissement, et remise de cadeaux étaient au programme de cette cérémonie.

Aux environs de 14 heures, le Ministre auprès du Président de la République chargé de la Défense Alain-Richard DONWAHI est allé à la rencontre de ses invités du jour pour partager ces moments de joie avec les enfants.







Meilleurs voeux 2017

L'année qui s'achève aura été marquée par des événements singuliers sur le plan sécuritaire dont certains par leur ampleur ont mis à rude épreuve notre outil de défense en reconstruction. La construction d'un modèle d'armée adapté aux besoins de la Nation devient un impératif au regard des défis sécuritaires.

A l'orée de la nouvelle année, il s'agira pour nous d'envisager l'avenir avec plus de sérénité et d'anticipation afin d'être une Armée forte, professionnelle et moderne. La loi de programmation militaire 2016-2020, adoptée le 11 janvier 2015, visant à une réorganisation optimale du commandement à la consolidation du cadre institutionnel et l'amélioration des conditions de vie et de travail des nos forces nous permettra d'atteindre cet objectif.

La construction d'un modèle d'armée adapté aux besoins de la Nation devient un impératif au regard des défis sécuritaires.

Vous me permettrez alors de terminer mes propos en formant pour vous-même, pour votre famille, et pour tous ceux qui vous sont chers mes vœux de bonne et heureuse année 2017.

Que cette année 2017 voit la consécration de notre réarmement moral, le renforcement de nos capacités, une avancée notable dans la restructuration de l'armée.

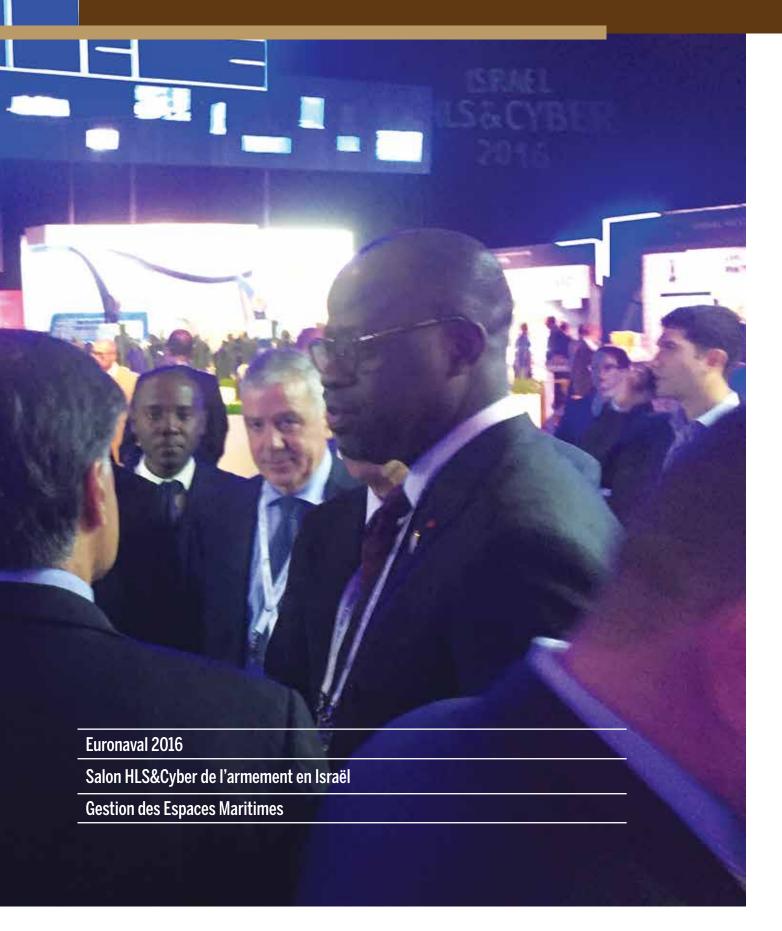
M. Alain-Richard PONWAHI Ministre auprès du Président de la République chargé de la Péfense







A l'international







Une opportunité de marchés pour la mise en oeuvre de la LPM

Atouts du salon :

Des opportunités de marché pour les donneurs d'ordre
Rencontrer vos clients et identifier de futurs contacts

600 rendez-vous d'affaire
10 pavillons nationaux
56% d'exposants étrangers
80 partenaires médias
400 journalistes accrédités



lacé sous le haut patronage du Ministre français de la Défense, M. Jean-Yves Ledrian, Euronaval est le rendez-vous international de référence du domaine de la défense navale et de la sécurité-sûreté maritime. Prestigieuse vitrine de l'industrie navale, Euronaval a présenté aux marines du monde entier l'offre la plus complète et la plus innovante en matière de défense navale. Les spécialistes du domaine sont venus appréhender les nouvelles tendances et découvrir les matériels du futur.

Euronaval 2016 s'est tenu au parc des expositions de Paris-Le-Bourget du 17 au 21 octobre 2016. Il a accueilli l'ensemble de la filière navale et maritime internationale.

Une Délégation de 13 personnes, conduite par le Ministre Alain-Richard DONWAHI s'est rendue à ce salon international de référence du domaine de la défense navale et de la sécurité-sûreté maritime en octobre dernier.

Durant 3 jours la délégation a visité 19 stands. L'objectif de ces visites était d'Identifier des partenaires potentiels pour la mise en œuvre de la loi de programmation militaire en son volet marine nationale où de réelles opportunités se présentaient pour augmenter la flotte marine de la Côte d'Ivoire.

Toucher les donneurs d'ordre du monde entier Développer votre réseau à l'international Rester à l'écoute des dernières évolutions du marché Des remises de prix récompensant le meilleur de l'industrie Des conférences et workshops Des animations sur les technologies de pointe Une offre internationale 15 000 M² de surface d'exposition 25 000 visites professionnelles 400 Exposants de 34 pays

Salon HLS&Cyber de l'armement en Israël

La Défense ivoirienne s'imprègne de l'expérience israélienne



Gestion des espaces maritimes

La tendance vers une «Défense Verte»

le cadre de la préparation de cet évènement, l'Administration de la Défense Nationale du Royaume du Maroc a organisé le 7 Septembre 2016 à SKIRAT, une conférence intitulée « Défense et changements climatiques » à laquelle à prit part la délégation Ivoirienne conduite par M. Alain-Richard DONWAHI, Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense, qui était invité à apporter sa contribution à la table ronde sur la gestion des espaces maritimes.

La conférence « Défense et changements climatiques » a été l'occasion d'approfondir les thématiques liées aux défis auxquels sont confrontés les départements de défense suite aux changements climatiques.

L'objectif général était de stimuler le débat et les échanges autour de

l'adaptation des missions de défense et de leurs modes d'action aux implications du dérèglement climatique.

Les travaux de cette conférence se sont articulés autour de quatre panels dédiés respectivement aux thématiques suivantes:

- La contribution des départements de défense à la mise en œuvre de l'Accord de Paris ;
- Le nouveau rôle des Forces armées dans la gestion des crises liées aux changements climatiques ;
- L'impact des changements climatiques sur les missions des forces navales ;
- L'utilisation des technologies spatiales dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

Le Ministre ivoirien de la Défense a partagé l'expérience de la Côte d'Ivoire relative aux impacts des changements climatiques sur les missions des forces navales.

Il a d'abord passé en revue les dérèglements dus aux changements climatiques ainsi que leurs impacts sur les missions des Forces Armées, puis, a mis l'accent sur les modalités d'adaptation mises en place par le gouvernement lvoirien et la Défense.

Cette rencontre a permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

• Le changement climatique est désormais appréhendé, non plus comme un élément multiplicateur, mais en tant que facteur générateur à part entière de tensions et de conflits dans le monde.



- Les forces de défense jouent donc un rôle central dans la lutte contre l'impact des changements climatiques.
- Les départements de défense doivent tenir compte de la donne climatique lors de l'élaboration de leurs stratégies et prendre des mesures d'adaptation.
- Les efforts des départements de défense devront s'inscrire dans le cadre d'une transition progressive vers une « défense verte » en favorisant l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, et en adaptant les équipements et les infrastructures militaires aux impératifs de protection de l'environnement.
- La coopération régionale et internationale devra se renforcer en vue d'apporter le soutien et l'appui nécessaires aux pays du sud, dans la lutte contre les effets des changements climatiques.
- La Côte d'Ivoire gagnerait, à l'instar d'autres pays africains comme le Sénégal ou le Malawi, à intégrer les programmes d'observation de la terre qui permettent d'obtenir des informations précieuses dans la lutte contre les changements climatiques sans nécessité d'investir dans l'acquisition de radars.

Ester B

Numéros utiles

	Structures	Contacts
1. En cas d'incendie	Pompiers : Caserne de l'Indenié : Caserne Zone 4 : Caserne Yopougon :	180 ou 07 81 18 18 20 38 21 09 / 01 80 13 28 / 44 64 49 69 20 21 10 60 / 20 21 12 89 21 35 73 65 23 53 75 75 / 23 45 16 90
2. Urgences médicales	SAMU : CHU de Cocody : CHU de Treichville : CHU de Yopougon : CHU de Grand Bassam : CHU Bouaké	22 44 53 53 (Cocody) / numéro abrégé : 185 22 44 34 45 / 22 44 53 53 22 48 10 00 ou 22 44 90 38 21 24 91 22 23 46 64 54 ou 23 46 61 70 21 30 10 36 31 63 21 90 / 31 63 21 91 / 31 63 53 50
3. Forces de sécurité	 3.1. Police Police secours: Direction générale de la police: Préfecture de police: Direction de la police juridique: Direction de la police économique: 3.2. Gendarmerie: 3.3. Etat-major de l'armée: 	110, 111 ou 170 20 22 20 30 20 21 00 22 20 21 23 00 20 32 51 44 20 21 97 58 ou 20 21 01 70 ou 05 82 57 05 20 21 42 24 ou 20 21 12 83 ou 07 83 52 33 ou 05 31 21 98
4. Service de dépannage	Électricité : Eau : Téléphone fixe :	179 175 190 ou 120
5. Autres contacts utiles	CCDO: MINOS: ULCR: Douanes Côte d'Ivoire: Numero vert du Ministère de la Santé et de l'hygiène publique: numéro vert MFFE:	20 25 00 40 - 111-100 20 22 53 45 - 20 22 49 17 01 01 36 88 - 01 01 36 45 - 08 86 30 31 N° Vert : 800 800 70 143 116

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Standard Cellule com 20 25 71 00 poste : 4129 / 4176



BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS



PROMOTEUR - CONSTRUCTEUR

PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX, ECONOMIQUES ET STANDING

ABIDJAN, SONGON, BINGERVILLE, BASSAM, BOUAFLE SINFRA, ZUENOULA

- **CONSTRUCTION BAT ADMINISTRATIF HMA**
- .CAMP PENAL BOUAKE (RENABILITATION)
- -Réhabilitation LYCEE MODERNE ADZOPE etc...
- -ER COUT : FONDATION R+1 D'UN BATIMENT DE L'AGEFOP BAT EXPLORATION HMA
 - CONSTRUCTION CENTRE DE COMPOSTAGE DANS LE WOROFLA etc...
- -RÉHABILITATION DE LA CARDE REPUBLICAINE VAMOUSSOUKRO
- -RÉHABILITATION DU GSPM DE YAMOUSSOUKRO
- -RÉHABILITATION DE EFA ZAMBAKRO
- -RÉHABILITATION DU GSPM BOUAKE





ETRE FEMME ET ENGAGÉE POUR LA DÉFENSE

c'est possible!

Dépôt des candidatures à la DRH Standard : (+225) 20 25 71 00

